RCMP

GRC

# "J" Division
# 2002/2003 Annual Report

*TO THE MINISTER OF PUBLIC SAFETY*
*PROVINCE OF NEW BRUNSWICK*

Canada

This is an historic year for the Royal Canadian Mounted Police. In 2003, we are celebrating 130 years of keeping Canada and Canadians safe in their homes and communities.

To say that the world has changed significantly in the past 130 years is an understatement. Our organization has had to adapt often and well to keep pace with the changing face of society. One constant has been a focus on the "frontier" – from the days when the men of the North West Mounted Police forged a path west and north, to today's men and women taking on the challenges of the "frontiers" of the 21st century.

We are a proud organization – one that has helped to shape the history of Canada. As we move into the new century, we build on a strong legacy to provide a new strategic direction for the Force – one which encourages active integration with the broader police and law enforcement community for a better future.

Integrated policing is the cornerstone to our strategic outlook. By integration, I mean partnering and collaborating with other law enforcement organizations to more effectively address both the yield and the roots of criminality. To provide effective police services, we must increasingly work in seamless cooperation and interoperability, through shared intelligence, tools and innovations.

Integration also means cooperation and coordination beyond the police environment. It means building on the principles and practices of community policing - so successfully implemented over the past few decades. It means working with other communities at all levels, with other government departments and non-governmental organizations, with academics and the private sector, and even with international partners wherever beneficial. Only by working together – and working "smarter" – can we build the foundation and reap the benefits of real integration.

"J" Division has brought that philosophy to the municipalities and Aboriginal communities across New Brunswick. We are working harder with partners and stakeholders to build common goals and objectives. More importantly, together we have been successful in providing the effective, relevant policing services that drive safe homes and safe communities.

I congratulate "J" Division on making important strides during the past year - improving service delivery and responding to the Contract Policing needs of our contract partners. I invite you to read more about these activities in this report, and I also encourage you to examine the services/programs and to feedback comments and concerns.

I thank each and every member of our workforce for their dedication to the safety and security of New Brunswick's citizens and communities, and I look forward to continued strong working relationships in the future.

Giuliano Zaccardelli
Commissioner
Royal Canadian Mounted Police

The Royal Canadian Mounted Police is proud to be your police service in New Brunswick. We have been policing N.B., under a Provincial Policing Service Agreement for approximately 70 years, a clear sign of a strong and healthy partnership which continues to be valued by the RCMP and by the Province of N.B. The Agreement ensures we are accountable to the government and citizens of this province to provide quality services that meet the needs, objectives and expectations of New Brunswickers.

The RCMP is well positioned to offer a high level of public service, accenting intelligence, values, bridge-building and accountability. Growing demands and our rapidly changing world are straining resources and require creative solutions. Integration, whether in the operational or management spheres, or with our many partners, is critical to our collective success in ensuring safe homes and communities. Being an integrated police service means three things:

First, we are integrated internally in our management structure. In 1997, we adopted a regional model so that internal services such as Human Resources, Corporate Management and Informatics would be delivered as a region to ensure the most efficient and effective use of resources. The result is that Divisions can focus more attention and resources on delivering front-line policing to citizens.

Second, we are integrated in providing policing services at the municipal, provincial, national and international levels, a model which is unique in the world. Among the advantages is the breadth of experience and expertise our members develop and bring to their jobs. A member in a small community detachment is part of the fight against organized crime and terrorism even as he or she is working within the community to address local concerns.

Finally, we are pursuing greater integration with other police services at home and abroad, federal and provincial organizations, and community and private sector partners. The advantages include developing and sharing better intelligence, taking advantage of unique skills and expertise, and providing a coordinated response to enforcement issues. The result is better service to citizens.

The RCMP traces its history back over 130 years and is justifiably proud of the role it has played in building Canada. We are also confident in our future as Canada's national police service. Our values in the RCMP reflect those of Canadian society and are based on integrity, honesty, professionalism, compassion, respect and accountability. To achieve our goals we strive to build bridges with colleagues, partners, other government agencies and the communities we serve. Finally, we stress the importance of accountability, relying on a clear understanding by everyone of what is expected, to ensure we earn the trust of our communities.

We are therefore honoured to have your trust and confidence in providing policing services to New Brunswick.

J.G. Harper Boucher, Deputy Commissioner
Atlantic Region

As Commanding Officer of "J" Division, I am responsible for all administrative and operational matters and activities in this Division. I am also responsible in leading and challenging our 1017 personnel, as well as overseeing the Divisional budget, which was approximately $90 million this past fiscal year. These responsibilities are undertaken in close consultation with the officers, program managers and their staff, ensuring service delivery reflects the RCMP's commitment to community policing through our Strategic Framework. I also have a significant responsibility to ensure and maintain a strong liaison with our contract partners, especially senior level personnel in Provincial and Municipal governments, to promote the RCMP to all the clients we serve.

We have also received some good news divisionally in the provincial budget with the announcement of at least 15 front-line members for rural policing. This is in addition to ten new specialized positions in last year's budget and five in this year's Tripartite Agreement with the Elsipogtog First Nation. While this is a solid step forward, my work is not yet done and I remain committed to continue working with governments on the human resourcing needs of the Division. I am also continuing the discussions with the Province on services identified for modification during last year's community consultation meetings. We have made significant progress over the past year or so and I remain optimistic that things will continue to improve.

The strategic priorities identified by Commissioner Zaccardelli for 2002/2003 were: Organized Crime, Youth, International Police Services, Alternative Justice and Integrated Policing (Appendix "A"). The Department of Public Safety identified the following 2002/2003 priorities:

***Financial Management***
***New Brunswick Policing Standards and Community Based Policing***
***Collaboration With Other Agencies' Emergency Services***
***Joint Technological Development***
***Cooperation on Provincial Initiatives***

In order to advance the national and provincial priorities, each member in "J" Division must understand their role in meeting these priorities. Our success as an organization is measured against these criteria.

I am proud of our Division for meeting these priorities under such demanding conditions. I would be remiss in not recognizing the numerous partnerships that we rely on to help us achieve our goals, such as other police and law enforcement agencies, government departments, and the many volunteers that devote their time and efforts toward helping us provide safe home and communities for the citizens of New Brunswick.

Tim Quigley, Assistant Commissioner
Commanding Officer "J" Division
Royal Canadian Mounted Police

# TABLE OF CONTENTS


FINANCIAL MANAGEMENT 1

NEW BRUNSWICK POLICING STANDARDS AND COMMUNITY-BASED POLICING 3

COLLABORATION WITH OTHER AGENCIES' EMERGENCY SERVICES 5

JOINT TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT 7

COOPERATION ON PROVINCIAL INITIATIVES: 9
- *ORGANIZED CRIME* 9
- *CRIMINAL INTELLIGENCE SERVICE NEW BRUNSWICK* 10
- *PROGRAM EVALUATION* 11
- *FIRST NATIONS POLICING* 11
- *ALTERNATIVE MEASURES:* 13
  - Youth Criminal Justice Act 13
  - Restorative Justice 14
- *FAMILY VIOLENCE PROTOCOLS* 14
- *CRIME PREVENTION* 17
- *JOINT ENFORCEMENT* 21
- *TRAFFIC LAW ENFORCEMENT* 23
- *SECURITY EMERGENCY INITIATIVE* 24

AFTERTHOUGHTS 26

APPENDIX "A" – THE STRATEGIC FRAMEWORK

APPENDIX "B" – 2002 SELECTIVE TRAFFIC ENFORCEMENT PROGRAM

APPENDIX "C" – COMMUNITY-BASED POLICING PROGRAMS

APPENDIX "D" – SUBSTANCE AND YOUTH PROGRAMS

APPENDIX "E" – MAP OF "J" DIVISION

APPENDIX "F" – DISTRICT ADDRESS

# FINANCIAL MANAGEMENT

"J" Division promotes the principles and practices drawn from the Modern Comptrollership initiative in order to ensure rigorous stewardship of human and financial resources. Modern Comptrollership means that managers understand and accept their management responsibilities and work closely with functional specialists who understand management issues and can provide strategic advice as partners to managers. It also represents an effort to improve procurement, real property, asset management and financial/management policies.

Modern Comptrollership provides managers with integrated financial and non-financial performance information, a mature approach to risk management, appropriate control systems all with a focus on results.

"J" Division has demonstrated to our partners and stakeholders a valued return on investment through sound stewardship and accountability. Here are some measures that have been put in place throughout the Districts and Headquarters to ensure that we as a whole do not exceed the budget that has been assigned to us by the Province:

- Communications with Director of Financial Services have been made regularly via telephone or meetings. Discussions surrounding specific issues relating to the Provincial policing budget.

- Monthly Budget Advisory Committee meetings. BAC: Financial reports are produced at the end of each budget period. Submission of updated resource requirements. The monthly BAC meetings are proving to be a very value added process in controlling division expenditures.

- Review budget process as needed with unit managers in identifying risk areas.

- CO: schedules and holds meetings with the Deputy Minister of Public Safety.

- Submit required quarterly reports to the Province.

Some Districts have established a budget committee tasked with identifying and implementing changes that will assist them in operating under their assigned budget. Whereas other Districts have conducted budget reviews whereby verifying that expenditures are justified and to establish regular controls on spending.

These measures have been met with success as the Districts have realized reductions in operating expenses and their "best practices" have been shared throughout this Division.

The 2002 Provincial Policing Update was submitted, in August, to the Department of Public Safety. The purpose of the report was to identify the needs of the public, the priorities of the New Brunswick Government, the challenges

facing the RCMP "J" Division, and to propose solutions. Although the Province had funded 10 positions, which came into effect in April 2002, to fight terrorism and organized crime, there remains much work to be done in bridging the gap between current resource levels, the base budget, and the identified shortfalls. This is severely straining our capacity on a daily basis.

During community consultation meetings, it was evident that the citizens did not want services reduced or to see an increase in vacancies, which is used to alleviate some of our financial pressures. While "J" Division has taken several steps to control our expenditures, we are nonetheless falling behind. To continue to provide policing services that the citizens of New Brunswick expect, our annual budget would have to be increased by over $2 million dollars. Furthermore additional members are critical to prevent a further deterioration of policing in the province of New Brunswick.

In December 2002, the Province funded additional resources. A meeting was held with all District Commanders, Criminal Operations Officer and District Policing Officer to discuss resourcing and the deployment of additional resources funded by the Province. A consensus of opinion was reached after presentations were made by all participants on the unique issues they face. Resource allocation rationale established using the SARPLE formula and prioritized according to respective district needs.

The recommendation was implemented to fill recognized needs in the district policing program. Over the coming months, 18 graduates of the RCMP Training Academy will be posted to "J" Division's 11 districts that provide policing services to rural New Brunswick. The resource allocation was determined by using several tools, most notably, the Standard Assist Resource Planning in Law Enforcement (SARPLE). There will also be two positions added to the Operational Communication Centre for a total of 20 new positions.

Although not as many as we hoped for, these additional positions will go a long way to provide the relief needed, particularly in our districts. "J" Division Management Team will continue to actively lobby the provincial government in order to secure required FTEs, as supported by empirical data and consistent with client service expectations.

# NEW BRUNSWICK POLICING STANDARDS AND COMMUNITY-BASED POLICING

Prior to Community-Based Policing being part of N.B. Policing Standards, it has been the RCMP's service delivery model of choice for the last 13 years. In the 1980's, the RCMP struggled to adapt to a changing social environment. Crime rates were rising and there was a greater incidence of recurring crime. Moreover, there was increasing criticism of the Force from the communities it served and a growing sense that responsibility needed to be taken by communities as well as police in addressing problems. With the widespread interest in the concept of community policing among international law enforcement agencies, it was clear that a new policing environment was emerging. As a result, in 1989, the Force would adopt community policing as a service delivery model. In 1990, detachments throughout the country were instructed to create community consultative committees in preparation for the implementation of community policing.

Community policing involves two broad management and operation strategies. The first has to do with community services. It consolidates a proactive approach based on persuasion and on expanding the police mandate to increase visibility. The second provides a collaborative approach. It is developed through a partnership between the police and the community as it seeks to establish communication networks between police officers and citizens, shopkeepers and community groups.

This kind of partnership is achieved by the voluntary efforts of the citizens, police and auxiliary members. These partnerships are sustained through several elements. The first one is that although the police are fully capable of maintaining a specific level of public safety, active participation by citizens can help prevent disorders and crime. The second has to do with making service delivery responsive to the needs of the public. By reaching out to the community, law enforcement will become more knowledgeable about their needs and, as a result, will be better able to respond to the concerns expressed by various groups.

There are various means in implementing community based policing strategies, but none can be achieved without utilizing the CAPRA (clients, acquire/analyze information, partnerships, response and assessment) problem-solving model. The goals of this model are met by providing quality service, protection, enforcement and prevention, in partnership with clients/communities. To this end, all district personnel have been trained in the CAPRA model to ensure they have a good understanding of the principles and that they are able to apply them in their daily worklife.

Codiac Regional RCMP has a three member CAPRA unit that is essentially a community-based problem-solving unit. The work, and subsequent positive publicity, generated by this section, has had a spillover effect on all the

members in terms of awareness of the principles and benefits of this model.

As well, throughout the Districts and Codiac, Community Consultive Groups (CCG) have been formed to address concerns and to respond to questions surrounding police services. Many schools and seniors' groups interact with the police to ensure their views are heard. For example, in District 6, a public meeting was also held earlier this year with 200 community residents discussing the widespread use of prescription abuse. When meetings are held, whether they are with CCG, town council, or groups, the issues/concerns are shared with the rest of the District in order to make everyone aware of the situation and to work together to find a solution. Other CCG are formed to address the needs of the communities such as District 11 who have established a Youth Advisory Committee as well as implementing a Neighborhood Watch Program.

Some Districts have attempted to establish CCGs but either they have been unsuccessful or met with little interest from the public, in those Districts, adhoc committees are however formed to address specific concerns as they arise.

Community-Based Policing also can involve liaison with schools in the respective Districts and with Municipal Councils, regular contact with mayors and councils, and members attend monthly council meetings to deliver Policing Reports.

Such as is the case in District 8 whereas the District Commander ensures that meetings with their 14 incorporated municipalities and Burnt Church First Nation are attended on a regular basis to receive feedback from their clients. Issues of concern raised at these meetings are dealt with on a priority basis.

Codiac's Tri-Community RCMP Volunteer Policing Services have over 30 volunteers that deliver hundreds of crime prevention talks and programs to all daycare and upon to grade four students in the Codiac Region, plus to senior groups and organizations. Their 2003 objectives are delivering the RCMP Musical Ride and the launch of Vial-of-Life.

Community based policing is the regular constructive dialogue between the police and the community enabling the police to better understand the concerns, priorities and interests of the various groups. Consequently, there is a need for RCMP members to develop partnerships/relationships with citizens with the intention to collaborate on crime prevention actions aimed at ensuring safe home and safe communities.

# COLLABORATION WITH OTHER AGENCIES' EMERGENCY SERVICES

The problems challenging the OCC have been on-going and have reached a critical stage. The underlying problems are due to the increased workload resulting from:

- absorptions (dating back to 1994);
- the implementation of 911;
- the propagation of cellular telephone use;
- technological challenges.

These problems are further exacerbated by the acute lack of resources to meet operational needs.

This in turn prompted the Officer in Charge of the Operational Support Services to examine the root of the problems and a review of the Memorandum of Understanding (MOU) to ascertain what responsibilities lay with the RCMP and with the Province in order to find a solution that would alleviate/lessen the present situation.

As a result of the findings of this review, a Critical Needs Assessment was conducted and sent to the Department of Public Safety in February 2003. This assessment discussed the dire situation that the OCC/E-911 is currently facing, the MOU, extraneous factors, Work Measurement Study, health issues, Fatality Inquiries Act and the following four (4) recommendations were made:

1 - Invest in public education campaigns on the proper usage of 911: campaigns aimed at ensuring the effective use of the emergency 911 number by the public. As well, they should focus on the public being aware of their surroundings, landmarks, signs, etc in order to provide this information to 911 operators. It should also inform the public the differences between emergency and non-emergency situations. More importantly, all campaigns must be sustained over a lengthy period of time and should inform the public of the number to call for non-emergencies.

2 - Provide funding for additional positions, on a permanent or interim basis, for the OCC/E-911: It was requested that additional funding be allocated for four (4) TCEs, as an interim basis until the Provincial Review is completed. Even though funds were allocated, from the $1.0 million provided for Provincial Policing resources on April 1st, 2003, for the creation of two (2) new OCC positions, this has had very little impact on the overall reduction of the OCC/E-911 workload. The centre is still carrying several long-term Off Duty Sick personnel, and as explained, the workload is still increasing, in great part because of the continuing rise in cellular calls. We are hopeful that this temporary relief (4 FTEs), coupled with the redirection of cellular phone calls within the Fredericton City Police Force jurisdiction, will bring the workload down to an acceptable level. These positions would also give us greater

flexibility as we await the findings and recommendations of the ongoing Provincial PSAP review.

3 - Reimbursement of the actual cost of providing 911 service: The budget for PPSA provides the RCMP with a cap of $200,000 for four 911 positions. In 2002, the actual cost for 911 operators, with only a utilization of 2.70 FTEs, was $223,000, which means that the true cost for full utilization would be $330,370. It was our understanding that we would not incur additional costs by providing this service as it was agreed upon.

4 - Increase the number of 911 operators: The understanding of the 911 MOU was that four positions would be allocated to this program. In order to ensure that this response system is treated as a separate entity from our OCC, and to ensure the safety of our members, it is suggested that operators be designated to only answer 911 calls.

As such, we are therefore requesting that the number of positions for 911 be increased from four to 12. As well, we are requesting that a PSAP be identified as a back-up service for those times when our OCC is unable to fulfill its workload. Presently, we are the only PSAP in New Brunswick that does not have this service.

A meeting with representatives from the Department of Public Safety, Policing Services and the RCMP was held on April 16, 2003 to discuss the assessment. We are continuing to work closely with your Department in hoping that an interim resolution will be reached promptly.

# JOINT TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

"J" Division continues as a representative and a major stakeholder on the Provincial Wireless Working Group Committee, as well as having a voice on the Executive Level Steering Committee.

Phase 2 of this 5-phase project was recently completed and the project continues to unfold. Phase 3 will commence in Spring 2003 once the Phase 2 report has been signed off by the Steering Committee and presented to the Provincial Government's Board of Management. The latter process should take place within the next month.
Informatics Branch continues to proceed with the deployment of new technology to our front line clients. In the fiscal year 2003/2004, Computer Integrated Information Dispatch System (CIIDS) will be installed and become operational within "J" Division Operational Communication Centre.

Consistent with the province's priority relative to the sharing of information in a timely manner, "J" Division has signed an MOU, in August 2002, with the Fredericton Police Department for the exchange of Police Information Retrieval System (PIRS) and Police Operational Reporting System (PORS). This initiative will allow for both parties to query each other's database for investigational purposes, thus ensuring that all pertinent information is made available to our front line investigators.

The increasing public awareness on recent domestic and world events on violence, crime incidents and threats have heightened the need for the police community to come together and find cost effective solutions to further enhance the delivery of their services.

Since the advent of information technology, police forces have been using computer-aided systems to gather and validate information for effective policing, regulatory and enforcement activities. Cognizant to this need, they have placed high emphasis on computer system upgrades, integration, information exchange and access to a broader base of data.

The municipal and regional police forces in the Province of New Brunswick and the RCMP use independent automated systems through which they manage information. Although access to their own specific database is possible, currently, they are unable to effectively share information electronically. Coupled with this is the fact that while the need for public security and safety is increasing, there is scarcity of resources. These pressing concerns led to a series of meetings and workshops which gave birth to an "information sharing" initiative Since then the police community of New Brunswick and the province's Department of Public Safety have been working together to bring the concept of Police Information Management/Technology Information Sharing (PIMITS) into life.

PIMITS is a joint initiative as the result of empowered thinking driven by the need to deliver improved policing services and law enforcement activities in the province. Primarily, the project is mandated to enhance the sharing of information through technology solutions within the police community leading to a safer New Brunswick.

Considering its multi-technology environment, PIMITS goals is two-fold: (1) Increased sharing of information among police forces through cost effective solutions; and (2) technology sharing where it makes sense. Accordingly, the objectives are as follows: to improve police access to a broader base of data through the sharing of information and technology; to develop standards to facilitate information sharing; to optimize the use of limited resources; and to facilitate information sharing while maintaining system independence.

The prime groups involved in PIMITS include the municipal and regional police forces, Criminal Intelligence Services New Brunswick, the New Brunswick Department of Public Safety and RCMP representatives.

The Department of Public Safety contacted the RCMP on 2002-10-08 and today PIMITS is about to kick start its Phase I, which includes connectivity of municipal and regional police forces.

The second phase involves connection of the first network to Government New Brunswick (GNB), ie MVB, Department of Justice, and finally, the **third phase** involves connection to the RCMP.

At this time no commitment has been made by "J" Division, however, we do support this initiative and we are working towards a solution.

# COOPERATION ON PROVINCIAL INITIATIVES

## *ORGANIZED CRIME*

The Sleipnir Model is being used in most Districts to identify and rate criminal organizations. Operational priorities are identified accordingly and resources are deployed to attack the highest threats. The highest threats that were identified in our "2002 Threat Assessment" have been dismantled during various operations and several individuals belonging to criminal organizations have been charged under the Organized Crime Legislation and Criminal Drug Substance Act. Other groups involved in contraband of tobacco have also been disrupted.

"J" Division re-established the Division Intelligence Steering Committee (DISC) to review the situation of organized crime in the province and to recommend national, regional and divisional priorities, and to move forward with enforcement action against those groups that pose the greatest threat to the security of the citizens of New Brunswick.

"J" Division Intelligence Units participated in the 2nd annual conference in Halifax where discussion on the procedure, sharing of information regarding on-going projects and better intelligence capabilities in the Atlantic Region were discussed among RCMP, Criminal Intelligence Services Canada, and other enforcement agencies.

District Intelligence Officers have been identified in the Division and they attended a conference in Spring 2002 that covered their key role in the gathering of intelligence at the front line level.

In February 2003, meetings were held in Fredericton whereas members from the Atlantic RCMP Intelligence Units promoted working together in the region. This was followed by a two-day National Organized Crime Officer meeting with other agencies for discussions and presentations on sharing and partners.

Another tool for targeting organized crime groups is human sources. During this past fiscal year, the course "Confidential Human Sources" was presented to 75 members. These workshops provide some direction/mentoring and instruction to members in the proper recruitment, administration and handling of human sources. It highlights the advantages of using human sources, identifies common problem areas and encourages the members' use of human sources as investigative tools. It's a great initiative in the advancement of our commitment to the strategic priority of organized crime. This course also enables members to increase their intelligence base as well as assisting our federal partners in the performance of their duties.

CISNB have increased their complement from two to seven positions. They have already started to probe, for intelligence gathering purposes, identified criminal organizations within the province. This will allow the RCMP

to increase our knowledge of these groups and to set in place a framework for enforcement sections to start to dismantle these organizations. An operation resulted in four members of a criminal organization being charged and two of their major supply routes for drugs in New Brunswick were eliminated.

Our Media Relations Office are also participants in the fight against organized crime by showcasing seizures through news conferences and/or photo opportunities to educate the public by raising awareness of organized crime and also to use this opportunity as a deterrent.

Here are some other initiatives that are being used in the Districts:

- Member in District 6 worked with National Criminal Intelligence Services for a week to assist with intelligence gathering on an organized crime group. The District also shares pertinent information with Miramichi Police Department.

- In District 4, members are developing sources; information is being shared within the District and outside as required. They also give school presentations to address the issues and impacts of organized crime.

- Through integrated policing, members in District 11 targeted an organized crime group, which led to the arrest of the principal target.

- In the Fall 2002, District 8 members carried out the seizure of 1 kilo of cocaine and arrested three individuals belonging to a Montreal drug cartel. As well, its members were successful in foiling an attempt to infiltrate Chinese nationals to the United States via the Burnt Church First Nation.

- The members in District 5 were trained on "Informants and Contacts". This session also involved an ex-informant who gave information regarding the relationship between the source and the member.

## *CRIMINAL INTELLIGENCE SERVICE NEW BRUNSWICK (CISNB)*

The Executive Committee of CISNB in collaboration with the Department of Public Safety has significantly advanced the initiative to enhance CISNB. A Business Plan, Funding Agreement and Memorandum of Understanding have been developed as a framework for the Bureau. The option of establishing the Bureau within the framework of the Provincial Police Service Agreement was unanimously adopted. An Interim Director has been hired to lead and manage the transition including relocating the Bureau offsite from "J" Division Headquarters, classifying and staffing of new analysts and support positions and seconding additional resources from the Municipal Police Sector and from Revenue Canada Customs and Excise.

In collaboration with Criminal Intelligence Service Canada (CISC) and the police community the most recent version of the Automated Criminal Intelligence Information System (ACIIS) has been installed in police forces in NB and training provided to ACIIS operators. Three new police locations are being equipped to achieve full access by all police forces. ACIIS is an investigative tool to support the concept of sharing information among enforcement agencies by providing a storage medium for all information that will reveal the existence and modus operandi of organized crime. ACIIS will assist investigators in their day-to-day investigations and support the

analysts in conducting tactical and strategic intelligence analysis.

CISNB has a membership of thirty-four federal, provincial and municipal police and enforcement agencies working in partnership to develop provincial, regional and national threat assessments on organized crime. The mission of CISNB is greatly enhanced by the commitment of the Provincial Police Service of the RCMP and the Federal RCMP program services who through their contributions to the National Crime Data Bank contribute significant data and enhanced analytical products to CISNB.

The financial and public safety policy support of the Department of Public Safety has been instrumental in the implementation of this initiative.

## *PROGRAM EVALUATION*

The District Policing Review is complete and the recommendations of the review are presently being reviewed by the Council of Commanding Officers (CoCO) of the Atlantic Region.

## *FIRST NATIONS POLICING*

We continue to meet with the representatives of the First Nation Communities and groups to determine if our client's needs and concerns are being met in a fashion that meets their expectations. From a community stand point, the feed back we receive has been favorable with respect to our reporting requirements to the First Nation representatives and groups, and our willingness to collaborate with them on community and policing objectives.

The Solicitor General's office of Ottawa advised "J" Division Aboriginal Policing Services that they would support an opportunity to have group training for those communities still employing band constables. A possible training session that could be looked at for the band constables would be the police officer and public safety course either integrated with a regular member course or separate and apart from.

In November 2002, an aboriginal member and six youth, with the support of the Commanding Officer, attended the International Aboriginal Pow Wow at Sky Dome in Toronto. The member chaperoned six youth from three Aboriginal Communities and two Districts in New Brunswick. The same member has recently introduced the DARE Program to the First Nation Community of Burnt Church.

We are currently training more DARE Officers some of which are also posted to First Nation Communities. Several Aboriginal Members recently attended a Suicide intervention seminar in Montreal, thanks to the efforts of the Division Member Employee Assistance Program coordinator and the support of the Commanding Officer.

The Commanding Officer (CO) hosted his Aboriginal Advisory Committee in November 2002. The Committee met with the CO and a representative of the Division's Aboriginal Members. The committee provided updates with respect to the level of satisfaction of policing services in their communities. The level of satisfaction was very positive.

The First Nation Community of Elsipogtog, along with the Province of New Brunswick and the Government of Canada, has entered into a Community Tripartite Agreement. This agreement came into force on October 01, 2002. The agreement called for eight regular members

and one clerk to assume policing responsibilities of the Elsipogtog First Nation, replacing the existing establishment of band constables. Two of the Former Elsipogtog Band Constables have been enrolled in to the Aboriginal Cadet Development Program(ACDP) and are currently seeking to meet the requirements to continue onto the RCMP Cadet Training Program upon completion of the ACDP. This CTA also calls for a new detachment to be built within the community during its first year.

District 2 has entered into the preliminary stages of negotiations for a Community Tripartite Agreement with two First Nations Communities, Kingsclear and Oromocto. An interim agreement negotiated by the District Commander has an enhanced police presence in the Kingsclear First Nation Community, which has two RCMP members and one band constable sharing the policing responsibilities for the community.

The Solicitor General's office and the Province have both announced a desire to continue negotiating Community Tripartite Agreements with First Nation Communities. More and more First Nation Communities are also expressing desires to enter into CTA and or interim agreements, such as the one in Kingsclear. The Department of the Solicitor General has also informed "J" Division Aboriginal Policing Services that they would entertain negotiations for a tripartite agreement with Burnt Church should the opportunity present itself.

Members across the Districts continue to display an interest in the Aboriginal Culture, and are seeking to improve their knowledge and that of their co-workers. They are also eagerly taking steps to show their commitment to these communities by staying involved in community groups and activities; ie coaching, mentoring, educational programs.

District 8 has held Cross Cultural Training in partnership with other local enforcement agencies and the First Nation Community of Burnt Church and the Community of Neguac, and District 5 has recently had a localized Cross Cultural Training session for its members. An Aboriginal member from District 5 has been invited to address a francophone class of cadets at the Atlantic Police Academy in Prince Edward Island with respect to Maliseet and Mi'k Maq culture.

Several members of District 10 have recently participated in a local sweat lodge ceremony and continue to foster the relationships they have built in the Tobique First Nation Community. They also continue to work with the Madawaska Maliseet Community. Members of Tobique Detachment have been hosting members of other Districts as part of recruit field training providing them with an opportunity to work a shift with in the community of Tobique First Nation.

"J" Division Aboriginal Policing Services has raised the issue with our Training Section of the continued need for cross-cultural training at the District level. As such, the training curriculum will now include Cross Cultural Training in the upcoming years.

Aboriginal Policing Services has also recently held in conjunction with Aboriginal Awareness Week a contest to challenge all employees of "J" Division to test their awareness with respect to aboriginal culture and issues in New Brunswick.

Through a meeting with the Deputy Chief of Police of the Fredericton Police Force, Aboriginal Policing Services have formed a liaison with the Aboriginal Members of that police force which has responsibility for policing the only New Brunswick First Nation community not in RCMP jurisdiction.

An Integrated approach between RCMP and Department of Fisheries and Ocean (DFO) continues to guide divisional as well as regional resources in this initiative. Planning is underway for joint training sessions across the region for both RCMP and DFO resources.

The aboriginal members of District 5 have expressed an interest in Native Language training in order to better the relationships they have with the Mi'k Maq people of Elsipogtog, Indian Island, and Buctouche First Nation Communities. As such, we are pursuing avenues, which would provide Aboriginal Language Training to our members providing policing services to Aboriginal Communities.

## *ALTERNATIVE MEASURES*

Alternative measures is a community-based program with the aim of involving the young first-time offender, parents or guardian, victim, and the community in working out a solution to a minor criminal offence without resorting to a formal court hearing. The following discusses the new legislation that was implemented in April 2003.

During October 2002, a review was completed by "J" Division's Informatics Operations Support (IOS), of youth crime rates in our policing jurisdiction here in New Brunswick. The results of this survey are on file and are available for review. It would appear youth crime rates in the year 2002 dropped by some 9 % in some categories from the previous year. It is possible the alternative measures program could have had an impact on this change as well as our commitment to improving our youth strategy programs e.g. assignment of members to local schools increasing our interaction with students and staff. We will ask IOS for an additional review by the end of the next reporting period.

**Youth Criminal Justice Act**

The members of "J" Division required training with respect to this new legislation and how this was going to affect how they police youth. Members were identified to sit on a steering committee with our provincial partners at the Department of Public Safety and the Provincial Policing Services Directorate. The committee will identify training needs, additional resources and money required.

In March 2002, members from the various Districts have had a preliminary information session, which also involved identifying trainers, which was put on by the John Howard society in Fredericton.

The Department of Justice Canada hosted a two-day orientation to the YCJA in Moncton on November 19 & 20, 2002. This was a cross-section of front line professionals with an overview on how the new legislation will change the way those involved in law enforcement carry out their duties and responsibilities. In conjunction with the Department of Justice (DOJ), "J" Division had its own training session preceding the DOJ session in Moncton. Divisional members met with members of the National Youth Strategy team from Ottawa, followed by a meeting with our provincial partners from the steering committee to determine what aspects of the new legislation will require training of our members. A time line for training was then determined.

The National Youth Strategy Team continues to work hard on training materials to assist the Divisions with the roll out and implementation of the new legislation as well as on reforming existing National Policy to coincide with the new legislation. The National Youth Strategy Team has been meeting regularly with its divisional representatives via videoconference in an attempt to solicit feedback from the divisions and to keep them abreast of any new

developments. It is expected that divisional policy will reflect national policy with any additional local requirements expected from our contracting provincial partners to be included.

All Districts have participated in an integrated approach to training on this new legislation. "J" Division has partnered with the department of Public Safety and Policing Services New Brunswick to provide training on YCJA to the Police Community of New Brunswick. A Police Managers information session tool place on January 20th hosted at our headquarters by the Commanding Officer. The Police Managers information session was followed by a "Train the Trainers" workshop also hosted at the division headquarters. The trainers then provided training at the Regional level in an integrated approach with trainers from both the RCMP and Municipal Forces sharing the training responsibilities. These regional sessions continued through the months of February and March, and as of March 2003, all front line members have been trained in this new legislation.

We are continuing to sit on the Provincial YCJA Steering Committee, which will soon turn its focus to developing and or revising policies affected by the new legislation. The Department of Justice in Ottawa has released explanatory material on its national website with respect to the YCJA. This information has been passed on to the Districts for information purposes.
Forum Facilitators; and District 11 is in the process of establishing a Restorative Justice initiative in the Community of Burnt Church.

**Restorative Justice**

The aim of Restorative Justice is to reconcile victims and offenders by repairing the situation and relationships. It also offers a justice system that is flexible, responsive and accountable to communities. A means to this end is through training and education of criminal justice professionals as well as the wider community. The RCMP is committed to promoting restorative justice processes like CJFs as a way of doing business under a community policing philosophy.

In "J" Division, there is continued promotion and support of Restorative Justice. In October 2002, four (4) members attended the Restorative Justice Facilitators Training. Also, the 2003 Training Resource Guide for Restorative Justice was provided to all Districts, and we are awaiting more training material from Ottawa.

Codiac and Districts 2 and 5 have reported 58 cases dealt through Restorative Justice System in 2003/2003. District 5 has also had three (3) Community Justice Forums in the past year. District 3 has held several Community Justice Forums as well, and these forums tie in with the new YCJA and have been well received and positive results have been realized. They have since expanded these forums to local high schools in the area. District 4 is planning on having members trained as Community Justice

## *FAMILY VIOLENCE PROTOCOLS*

The newly created position of Community Policing Crime Prevention/Victim Services Coordinator was staffed in May 2002.

The coordinator acts as a liaison between the twelve District Commanders in "J" Division to ensure national policies and strategies are applied at the Provincial level, e.g. National

Youth Strategy Program, as well as to enhance communication between our Provincial and other local community partners.

The coordinator is also responsible for the administration of the New Brunswick Community College, High School and Co-op student work practicum, the Mounted Police Foundation, Musical Ride Tour and organization of workshops on issues such as family violence, youth and senior issues, and to promote the Provincial Priorities established by the Department of Public Safety.

Our coordinator also serves on several Provincial committees, which are seen as critical, if we wish to fully understand the need for community policing initiatives in any given area. One of these committees is the Crime Prevention Association of New Brunswick (CPANB). On 2002-11-13, the coordinator gave an overview to the board members regarding our initiatives at both the Division and National level. The possibility of sharing some of these programs with other community groups through their organization was discussed.

"J" Division played a key role at the 16th annual, Atlantic Coordinating Committee on Crime Prevention and Community Safety Conference which was held in June 2002 at the Saint Thomas University, Fredericton, N.B.

Additionally, in support of the CPANB efforts, our coordinator made a presentation to the participants attending the annual Crime Prevention Seminar, held on 2002-11-01 in Miramichi City. This presentation included our National Youth Strategy program entitled "Be Bright-Think Right/Sois prudent - C'est gagnant."

On 2003-02-21 the committee was addressed by our Commanding Officer Assistant Commissioner T.J Quigley, who lent his support to their efforts. In fact the regular meetings of the CPANB are now being held on a regular basis at the "J" Division Headquarters in Fredericton, NB

In June 2002, the "J" Division coordinator also participated in consultations for "Services for Victims of Crime in New Brunswick" (Court Division) hosted by the New Brunswick Department of Public Safety and Justice Canada. Some fifty government agencies, individuals and victims spoke about Victim Services, and how they were treated by the various policing and government agencies located here in New Brunswick. The objective of this workshop was to find ways to improve this service, and to prepare a draft report outlining our conclusions to the Minister regarding the need to better protect the right's of the victims of crime.

Our "J" Division coordinator also had an opportunity to describe our organizations volunteer "Victim Services" initiative which we plan to expand in 2003. For report purposes the RCMP victim services are trained volunteers who attend suicides, sudden deaths, fatality motor vehicle accident scenes, as well as a host of other scenario's police encounter on a daily basis. These volunteers will counsel the victims and their families as well as direct them to the proper professional or government agency they might need assistance from during their ordeal. This voluntary assistance by our clients then allows the police not to be diverted from their investigative duties. We are presently awaiting the Department of Public Safety's final report regarding recommendations for change. We will continue to promote "Victim Services" throughout Province as we plan for future community policing initiatives.

On March 27th and March 28th 2003, RCMP "J" Division hosted a "Family Violence Workshop." This was possible through funding which our

community policing coordinator was able to obtain through the "Federal Family Violence Initiative." The purpose of the workshop was to ensure our membership continue to understand the need to improve our efforts in the field of domestic violence, and also to ensure that they are up to date regarding protocol on the handling of family violence issues. The workshop was also held in abeyance of the Commanding Officer's performance agreement and the Minister's Provincial priorities. This workshop provided an excellent opportunity to better understand our community partners involved in this serious issue, and to find better ways to promote education and awareness of family violence risk factors, the need for community involvement, and training.

The workshop included a play by the "New Brunswick Silent Witness" project. This play vividly raises the awareness of woman who have died by acts of violence in New Brunswick Participants also heard presentations on domestic homicide statistics, research findings, the challenges of managing a transition house, aboriginal concerns regarding family violence, violence against seniors and adults with disabilities, victim services, and police protocol. RCMP participants were asked to pass along the information they obtained at the workshop to their fellow members, and work closely with the transition house in their jurisdiction in promoting education and awareness about this topic.

In addition our community policing coordinator now participates on the Minister's working committee on violence towards woman. He is also an active member of the Provincial Caring Partnerships Committee which addresses family violence issues in a comprehensive, holistic and integrated way.

During the fall of 2003 it is the intention of the coordinator to host the Provincial annual meeting at "J" Division Headquarters and to continue to promote the PCPC mission throughout the RCMP District's here in New Brunswick.

The policy on the utilization of the "Abuse Investigation Checklist" ensures and improves the quality of investigations and the probability of convictions in abuse investigations. As such all District's as well as the Codiac region report having implemented this system to promote 100% use of the checklist, and the operational effectiveness is monitored by having domestic violence files subject to scheduled managerial reviews and collection of statistics. The District's advise that their members are complying with this directive. A final tally will be made at the end of 2003.

Other training programs are presently developed at each District and Codiac. Training sessions will be held and planned for Fall 2002/Spring 2003. As well, instructions were sent to all members and supervisors on 2002-07-25, stating that the "Abuse Investigative Checklist", must be filled for each file on domestic violence and that they will not be processed for court unless this form has been completed.

Here are additional initiatives that are being implemented across the Districts and Codiac:

- District 8 has implemented the following guidelines for dealing with Domestic Violence cases: all Domestic Violence instances must be investigated and these files taken to the Crown Prosecutor within seven (7) days. When deemed warranted, the first court appearances of offenders must also be slated within that same period.

The District has also partnered with "La Table de concertation sur la violence conjugale de la Péninsule Acadiene" to administer training in

this particular field to all District members in February 2003.

- District 10 has made arrangements with local Crown Prosecutors and they do not accept files without the Abuse Checklist Form.

- Codiac and District 11 added training on Domestic Violence to their training template for 2003.

- District 9: The Restigouche Family Crisis Interveners provided the members with Domestic Violence training in December 2002.

- District 4 has a zero tolerance in Domestic Violence, and as such, bail hearings are held to ensure offenders are either held in custody or released on conditions to protect the victim.

- District 5: Three presentations were made to all the members from the president of the "Kent Centre for the Prevention of Family Violence" on domestic violence. In April 2002, a "Protocol Agreement" was signed with this organization, the District, that also involved the hospital and doctors of Kent County.

- District 2: The objective of providing a complete report on domestic files to the Courts on a timely basis has been addressed and will be monitored by Court Liaison personnel and Team Leaders. They are also developing a training program that will include: victim services; partnerships with Social Services, Department of Justice and Protection Units.

- District 11 ensures that all members are aware of the protocols and policies respecting Domestic Violence. The Crown Attorney also requires completion of the Abuse Checklist on all files going to court.

It is evident, from the activities and participation in various working committees regarding family violence here in New Brunswick, that our organization is fully engaged in an effort to reduce this very unnecessary and unacceptable behaviour. We will continue to work with all of our community partners in this effort of reducing domestic violence.

## *CRIME PREVENTION*

Drug Abuse Resistance Education (D.A.R.E.) has been developed for the core curriculum of grades 5 and 6 students. In 2002, D.A.R.E. was delivered in all School and RCMP Districts, a total of 50 communities and Schools. There was also 20 new D.A.R.E. Officers trained for a total of 46 officers. From January to June 2002, 2000 grade 5 and 6 students received training in the program and it is estimated that 3000 received the program from September to December 2002. For 2003, it's projected that 6000 grade 5 and 6 students will receive the D.A.R.E. program and 12 new D.A.R.E. officers will be trained. Additionally, during 2002/2003, a D.A.R.E. Officer Training Facilitator and 2 Bilingual Mentors were certified to contribute to an Atlantic D.A.R.E. Officer Training Team.

Prevent Alcohol and Risk-related Trauma in Youth (P.A.R.T.Y.) is designed for grade 9 students. During 2002, P.A.R.T.Y. was delivered in two sites including 450 grade 9 students from 6 High Schools, 2 School Districts and 2 RCMP Districts. During 2003, P.A.R.T.Y. will be delivered in 5 sites involving 15 schools, 1200 grade 9 students in 5 School Districts and 4 RCMP Districts. Considerable planning has already been undertaken by the "J" Division Drug Awareness Section in order to make this year's P.A.R.T.Y program a success.

We were successful in our application for funding of two projects in the Division during the fall review. The MacNaughton Youth Parenting & Childcare Centre (Turning Points-

Saving Two Generations), with RCMP Codiac participation, were awarded $10,000.00 while the Belledune Minor Soccer Association which is organized by RCMP members in District 9, received $2500.00 to purchase necessary equipment for their program. We are presently making three additional submissions, to the foundation, for programs in which two Districts are involved in, totalling approximately $26,000.00.

We continue to partner and share with other organizations and groups our National Youth Strategy program and initiatives. For example on November 20, 2002 "J" Division HQ hosted approximately 100 students and their teachers from around the Province in recognition of "National Child Day" which resulted from a 1989 United Nations resolution respecting the human rights of children. We were able to team up with Health Canada and asked grade five students from a diverse background to complete an essay as well as a drawing on a post card considering the theme "A World Fit for Children." The participation and end result were excellent. Our Commanding Officer awarded four students from around the Province with a special certificate recognizing their unique entries; as well each student received a certificate of participation from Health Canada.

Our newest National Youth Strategy program "Be Bright, Think Right - Sois prudent, C'est Gagnant" is a partnership between our organization and Scouts Canada who worked with a national team of experts to develop educational programs around four main themes: Bullying, Internet Safety, Diversity and respect and School Bus safety. What is unique about this program is the fact it can be shared with other community partners as well as other policing agencies. In fact permission was granted by the Director General to leave a copy in the MCPI library for use by other American police agencies. We are also sharing it with the Canadian Armed Forces Military Police and schools who are taking the time to explain the program to their students.

"J" Division also entered into a partnership with "Shriners" and are presently fully engaged in a program entitled " Red Coat-Red Fez/ Opération tuniques et fez rouges." The purpose of this program is to identify children who may be in need of no cost medical care provided by the 22 Shriners Hospitals for children in Canada and the United States. These children may need medical assistance for orthopaedic problems to the bones, joints, or muscles, rehabilitative care for spinal cord injuries; or those who have been seriously burned or who require reconstructive surgery and rehabilitation as a result of burn injuries. We are in a position to assist in this effort due to the fact we patrol all parts of the Province.

There are many ongoing programs involving our youth in "J" Division, however an increase in youth representation on advisory committees could improve. We have done preliminary inquiries in this area and will continue to work this year in hopes of increasing this number.

A recent survey indicates we have thirty-nine Community Consultative Groups in "J" Division. Twenty-nine groups have youth representation while twenty-four have senior's representation. We hope to increase this number during the 2003 reporting year.

We are presently planning an outline, which can be used to develop a Youth Advisory Council to the Commanding Officer. This group will represent our provincial diversity and reflect a cross section of the clients we serve. We hope to include children at risk. Again, we wish to ensure this proposed advisory council to the CO is meaningful and beneficial to all those involved. We will use the guidelines of our National Youth Strategy program and may

incorporate this idea with the CCGs already in existence.

We have commenced a review of the requirements needed to form a "Seniors Citizens Advisory Council" to the Commanding Officer. This committee will consist of clients that represent the diversity of New Brunswick, and will meet with our Commanding Officer twice a year. The intent here is to ensure our service delivery model is meeting our senior citizens needs, and at the same time give the Commanding Officer an avenue to openly discuss senior citizen's issues.

This Committee will hopefully consist of a cross section of the clients we serve from around the Division and will meet with our CO twice annually. The intent here is to ensure our service delivery model is meeting our senior citizens needs and continue to open the lines of communication between them and our organization.

We also have good participation at the local District level with senior citizens. Recently, the NB Senior Citizen Federation participated in the "Family Violence Workshop", where much was learned from their presentation and we plan to continue our meetings with various senior groups at the provincial level. The coordinator has also attended several meetings throughout the Division and seniors are satisfied that we are aware of their issues.

As well, some Districts have seniors involved at all levels of policing including participation on Neighborhood Watch groups, volunteer groups, Adult and Young Offender Diversion programs etc. As previously noted, many seniors participate in the CCGs, however, we wish to continue building on this relationship and to increase the level of participation.

In partnership with the Saint John Police Department, we participated at the Senior Citizens Trade Fair, held in Saint John in March 2003. This was a very successful project where seniors were given the opportunity to express their concerns, and for our organization and our community partners to promote educational and awareness material relating to senior issues.

The following is the participation and programs of the Districts and Codiac:

- Codiac: DARE, for grade 5 students, is presently delivered to 26 of the 44 grade 5 classes. The long-term goal is to obtain adequate funding and personnel resources trained to deliver this program to all 44 classes.

Codiac's Problem Oriented Policing Unit works with different community partners to develop long/short term strategies to reduce crime and the damage it causes in their neighborhood/community. This dedicated unit uses the CAPRA model, their partners, initiatives and imagination to elaborate healthy community approaches. Their objectives for 2003 are the development of a downtown Moncton store front Community Office, which will allow direct daily interaction with all downtown partners, especially the business community and youth.

Codiac's Victim Services has a full-time coordinator and 23 volunteers who offer 24 hours service delivery, 365 days a year. Their objective is to increase referral from our general duty members and the three communities in which they serve.

Tri-Community RCMP Volunteer Policing Services has over 30 volunteers delivering hundreds of crime prevention talks and seminars to all daycare up to grade 4 students (which is approximately 5000 children) plus to our seniors' groups and organizations.

- District 8: In March 2003, the District held an RCMP Youth Conference in Tracadie/Sheila. This conference served to promote the philosophy of crime prevention through social development and encouraged youths to become actively involved within their communities in an attempt to reduce crime and victimization. One of the goals is to establish a Youth Crime Prevention Committee that will continue to work in the community and liaise with police to ensure that we are aware of their concerns and needs.

The District has also been successful in offering the DARE program to a large majority of the schools. They have a dedicated member to this project and have received the financial support of the School District to cover all the costs of this program. A DARE vehicle was also donated by a local car dealership that has been detailed and promotes the program around the Acadian Peninsula. This particular component of the delivery model is especially appreciated and valued by representatives of the local municipal governments.

The District has also been involved in a project, in association with the ambulance service providers, which provides the members of the District and Emergency Medical Technicians with pertinent medical information when responding to 911 calls originating from residences where seniors reside. This project will be launched in conjunction with a media campaign in the Acadian Peninsula. Although the District has not been involved in committees/groups that serve their elderly clients, this has become a priority for the upcoming fiscal year.

- District 11: The DARE program is active in the Hillsborough area. They also have school liaisons with all the schools in their District, as well as implementing the Drug and Alcohol Contract Program and the Anti-Bullying Program, as well as a Youth Advisory Committee in conjunction with Student Council. The Irishtown Post still maintains a Seniors Group.

- District 9: Members are liaising with Community Consultative Groups and have been tasked to ensure that youth are also represented. Current resources cannot accommodate additional programs even though additional request from the schools have been received. School program is in place in 8 municipalities.

- District 4: It has increased its presence in the schools by having officers in school zones at peak hours. As well, members are going into schools at various times to ensure all is in order but more importantly, to make contact with the youths. They also have in place the Anti-Bullying Program and DARE; the Vial for Life program with Seniors; members serve as liaisons for all seniors homes; and members coaching various sports to youths and children.

- District 6: The DARE program is in place at every elementary school in the District. It is also the first District in the Atlantic Region to reach every grade 5 and 6 students with a complete drug awareness program. A member was trained, which was also the first RCMP officer in Atlantic Canada, to deliver the course in partnership with Miramichi Drug Awareness Committee. DARE has expanded to other schools with similar success

They have assigned a police officer to act as a liaison for every school in the District. They are also actively involved in the Lunch Visitation Program and will be offering in the Fall 2003, the delivery of "Be Bright-Think Right" program designed to combat schoolyard bullying, internet predators and school bus safety.

Meetings were held with seniors' groups with the purpose of addressing concerns and responding to questions surrounding police services.

- District 7: Each school has a liaison officer.

- District 5: In the Fall 2002, DARE was given at 6 schools involving 8 classes in the District. Also, each school in the District has at least one member identified for visits and public relations program.

- District 2: DARE is in place in Oromocto, New Maryland, Chipman and Minto, and they have school programs in place in Gagetown and in Cambridge-Narrows. The Citizens on Patrol (COPS) program, in Gagetown, works actively with seniors. All Posts in District 2 pursue active community relations programs such as Neighborhood Watch, COPS, and Block Parents on an on-going basis.

- District 1: Three members offered DARE at three different schools. Members are assigned as liaison to all schools in the District to help ensure a sound rapport is maintained with all students and school personnel.

Presentations were made to Seniors' Groups on topics such as Elder/Senior Abuse and Frauds Targeted at Seniors.

Crime prevention has become a community concern. Stakeholders from a number of areas are taking various initiatives in an effort to control the factors that affect their safety and environment. Crime prevention is a perfect example of how the community and the police can implement prevention programs that work, through various initiatives taken by an extremely diverse group of stakeholders. It is also important to remember that frequent meetings with these groups, relevant programs for the communities, and ensuring that these programs meet the requirements of the citizens are the essential components to effective crime prevention programs.

## *JOINT ENFORCEMENT*

The need for us to work together within the intelligence, security and law enforcement communities is extremely crucial especially since law enforcement is expensive and resources are scarce. In other words, we can no longer afford overlapping and duplicative systems.

Joint enforcement is a valuable resource in gathering intelligence, exchanging strategic and criminal intelligence, sharing tactical and operational knowledge, and planning joint and individual actions. It is a vital link in our efforts to combat crime affecting our citizens and communities.

Meetings were held between RCMP and the provincial Department of Public Safety to enhance cooperation between agencies in the sharing of information and working together in the interest of provincial security and its extension, national security. As well, presentations have been made to provincial government partners on joint initiatives undertaken to address organized crime and terrorism in New Brunswick.

Presentations have also been made by the OIC Federal Policing to the Association of the Chiefs of Police of NB and to all RCMP Districts Commanders to solicit their support in creating permanent Joint Forces Operations to increase our collective ability to fight crime at various levels, including organized crime. To date agreements in principle have been received from the Grand Falls Police Department, the Rothesay Regional Police Force and RCMP District 3.

Two project oriented Combined Forces Special Enforcement Units have been established to gather intelligence information organized crime groups in the province. These task forces involve members of Miramichi police, District members, Saint John and Rothesay Police Departments and "J" Division Criminal Investigations Section.

Integrated Border Enforcement Team (IBET) members have met all municipal Police Forces and RCMP districts located along the NB/Maine border. They were explained the mandate of this initiative and their cooperation was solicited. The answer was very positive. Training on National Security Investigations has been provided to RCMP and Municipal Police Officers and other Intelligence/Law Enforcement Agencies.

"J" Division's Community Policing Crime Prevention/Victim Services Coordinator prepared an article for the first issue of the CPANB Newsletter published this summer. The purpose of the CPANB Newsletter is to inform and celebrate the activities within the Province of New Brunswick devoted to safer communities. The article published dealt with the Sussex "Wood Theft & Trespass" committee.

Moreover, during the coordinator's presentation on community policing and CAPRA, at the Maine Community Policing Initiative executive leadership training series, held in November 2002, in Lewiston, Maine, Maj. Thomas Santaguida, Maine Warden Service, indicated he would like to learn more about our committee on Wood Theft and Trespass to better educate the public on the need to combat the theft of this precious resource and at the same time exchange ideas. A meeting will be arranged later this year to discuss a mutual initiative.

District 8 is currently in the process of exploring the possibility of an exchange program with the Miramichi City Police in order to improve relations between both organizations. A similar partnership may also be given consideration between the RCMP Caraquet Post and Bathurst Police Department.

The District General Investigations Section, in District 8, often works in conjunction with Miramichi City Police, as well as the Bathurst Police Department and BNPP Regional Police Force on files of mutual interest.

Most Districts attended meetings with Crown Prosecutors Counsel to identify areas of mutual concern, or with other Police Departments in order to maintain open communication and good relations.

District 5: A "non official agreement" was signed between this District and Kouchibouguack National Park. This agreement defines each of their roles and responsibilities regarding rendering service to the public, protocol, the contact persons as well as enforcement.

District 2: An MOU was signed with the Kingsclear First Nation in relation to the dedication of one regular memebr to supervise the band constable and the hiring of a Temporray Civilian Member (TCE) on their behalf to police the community. This was intended to be a short-term solution to the issue of visibility and policing in Kingsclear leading into a Tripartite agreement.

There is also an informal arrangement between Department of National Defense and District 2 regarding the policing of the PMQs in CFB Gagetown. There has been a long standing issue with regard to actual jurisdiction that our legal people are trying to work through. In the

meantime, the RCMP has primary policing jurisdiction.

District 3: MOUs with Saint John and Rothesay Police Departments actively involved in project to reduce organized crime. Presently in the final stages of negotiating an MOU with Correctional Services Center at Dorchester Penitentiary for their psychologist's advice and guidance if needed to our Hostage Negotiator Group.

Through the benefits of joint enforcement, it is obvious that we must continue to share intelligence with our provincial and municipal partners. We must not lose sight of our common objective: the safety and security of the citizens of New Brunswick.

## *TRAFFIC LAW ENFORCEMENT*

Road Safety Vision 2010 (RSV), adopted by the Canadian Council of Motor Transport Administrators, is a long-term plan aimed at reducing the number of road fatalities and serious injuries in Canada by 30% compared to the 1996-2001 average figures.

As stated, the target for RSV 2010 is:

- a 30% reduction in the number of road users fatally or seriously injured.

This target will be achieved by meeting the following objectives:

- 95% minimum seat belt wearing rate;
- 40% decrease in the number of people fatally or seriously injured in crashes involving drinking and driving;
- 40% decrease in the number of unbelted occupants killed or seriously injured;
- 30% reduction in the number of vulnerable road users killed or seriously injured;
- 20% reduction in the number of road users killed or seriously injured involving speed and intersection related crashes;
- 20% reduction in the number or road users killed or seriously injured involving commercial carriers.

"J" Division Traffic Services continues to work with the Province in researching and establishing benchmarks for RSV 2010. A two day conference has been recommended, to he held either in Spring 2004 or earlier, to review in-depth the various targets and countermeasures.

A meeting was held in February 2003 with representatives from the RCMP, seven (7) municipal police departments and CVEB to discuss the Road Safety Vision 2010 and the Strategic Plan for Traffic Services. Another meeting is scheduled for September 2003.

"J" Division Traffic Services coordinated four (5) Selective Traffic Enforcement Programs (STEP) during the Summer/Fall 2002. These ranged in duration from 4 to 8 days. Police agencies, including Commercial Vehicle Enforcement Branch, participated. RCMP statistics were collected on each of these and the breakdown is attached in Appendix "B".

Information concerning insurance violations was collected during the various STEP blitzes. Charges issued suggest that less than one percent of vehicles checked were uninsured. For 2002, approximately 724 violations were issued for driving without a valid insurance, and a further 623 infractions were issued for failure to carry proof of insurance, and 1100 warning tickets were issued for failing to carry proof of insurance. There remains a concern that there is currently no structure in place permitting enforcement agencies to verify coverage at roadside. There is a need for the

Province to further explore this venue with Insurance Companies.

"J" Division continues to explore a joint Regional Highway Interdiction Program (HIP). The Division operated HIP for the first four months of 2002, but due to resource requirements, the operation was suspended. This team was re-initiated in December 2002.

This team is based in District 11 (Irishtown) and District 4 (Shediac). Both of these Districts opted to provide one and possibly two members each to the team(s). They work independently and occasionally, team up. The teams became operational in January. The first three months were basically used to get trained and established in the new role. They worked jointly with CVEB, District members as well as with members of "H" and "L", when resources were available. The team was also used to support local District operations when resources were limited.

Division Traffic Services also coordinated a number of STRID (Strategy To Reduce Impaired Driving) initiatives during December, including the use of TADD (Teens Against Drunk Drivers) during a Checkstop Operation. Also, many Districts continue to coordinate their own STEP initiatives with CVEB. These members are keen to participate in these operations.

"J" Division Traffic Services coordinated, with partners, the "Safe Driving Week" in December 2002, and subsequent month activities concerning DWI. This event was launched with a press conference and the Minister of Public safety officiated the opening. Approximately 35 representatives from Public Safety, Department of Transportation, TADD and the media participated. This event launched a month long of activities leading to Christmas.

Traffic Services now has the basic tools to address our primary mission of improving public safety on our roadways. Accountability must lie in our ability to reduce death and serious injury of road users. The challenge we face is to save a life, not just to prevent a crash. It is impossible to have safe communities without safe roadways and this is the challenge that Traffic Services face.

## *SECURITY EMERGENCY INITIATIVE (SEI)*

"J" Division is working with provincial authorities on their Security Emergency Initiative (SEI), which is bringing federal, provincial and private industries together to address national security priorities. We are also in the process of orchestrating the secondment of a provincially funded position into our National Security Investigations Section to further the SEI objectives.

The Department of Public safety has had many discussions with members of "J" Division since the SEI was announced. Several of the key elements of this initiative require the advice and effort of the RCMP to be successful.

The following topics relate to the Provincial SEI and the links with "J" Division:

- Outline and impacts of the Provincial Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosive Incident Program;
- The development of a provincial Counter-Terrorism Plan as part of the Provincial Emergency Plan;
- RCMP work and plans on emergency planning at the national, divisional and district level;
- Outline and impacts of Provincial Critical Infrastructure Protection Program;

Law enforcement, security and critical infrastructure protection issues surrounding land, sea, air, and ports of entry;

- and implementation of secure telecommunications for the partners of the RCMP.

A meeting was held with the Department of Public Safety in November 2002, where it was confirmed our mutual agreement of the areas requiring further action, at a staffing level, for federal enforcement considerations, operations and communications (RCMP assisting the Department in establishing secure voice and fax communications; review of physical security plans of Departmental facilities, and examination of interoperability of information technology in support of "J" Division and the Province's Emergency Operations Centre), and CBRNE program development (RCMP involved in the planning for provincial CBRNE measures).

A meeting of Federal and Provincial Senior Officials on Security is scheduled for June 2003 in St. Andrews whereas some of the topics will include NB's Security and Emergencies Initiative, Current Threats Facing Canada, an overview of Federal Department Functions, and Issues and Opportunities for Collaboration.

# AFTERTHOUGHTS

This past fiscal year has been one filled with many challenges, which I am pleased to say, we as an organization have risen to meet. Organized crime continues to grow in the province, but it also is continually thwarted by the excellent work of our members. The efforts of all employees of this Division have been recognized by senior management, the public, and all levels of government.

We are constantly seeing our members making a difference whether it be uniform members on general duty, highway patrol, or investigations and interdiction efforts, including initiatives involving Project Pipeline and Jetway. Our specialized sections, both federal and provincial have also seen solid results from their work. All that together, with the continuing efforts of our operational and administrative support, coupled with our partners, has resulted in the RCMP moving ever closer to our goals.

I am confident that by working together as a team toward our common goals, we can sustain and build on our sense of continued pride, tradition, and quality service delivery which is characteristic of the RCMP.

Appendix "A"

# THE STRATEGIC FRAMEWORK

# APPENDIX "B"

## 2002 Selective Traffic Enforcement Program (S.T.E.P.)

### Summer 2002

*"J" Division / District*

| Month/ Date | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| May/mai 16 - 23 | 315 | 59010 | 523 | 263 | 471 | 1516 | 20 | 87 | **2887** | 43 | 26 | 13 | 11 | 19 | 68 | 46 | 2 |
| June/juin 28<br>July/Juillet 2 | 104 | 10258 | 273 | 66 | 135 | 512 | 13 | 33 | **1079** | 45 | 23 | 6 | 6 | 20 | 40 | 25 | 2 |
| Août 2- 6 | 118 | 19350 | 436 | 141 | 277 | 728 | 11 | 30 | **1613** | 58 | 35 | 12 | 9 | 22 | 48 | 20 | 3 |
| Aug./août 30<br>Sept./sept . 2 | 103 | 14116 | 212 | 69 | 196 | 523 | 11 | 13 | **1025** | 41 | 29 | 4 | 6 | 22 | 54 | 24 | 4 |
| Impact Oct 5 | 215 | 23026 | 67 | 126 | 254 | 396 | 8 | 13 | **864** | 25 | 12 | 1 | 4 | 6 | 15 | 5 | 0 |

| Days: 22 | | Pros Total: 3572 | Warnings Total: 3851 | CCC totals: 161 + 36 drug | Crashes total: 356 |
|---|---|---|---|---|---|

***Legend***

1. Total Checkstops Operations
2. Total Vehicles Checked Only
3. Provincial Traffic Offenses
   - 3.a. Speeding
   - 3.b. Seatbelts
   - 3.c. Other
   - 3.d. Written Warnings
   - 3.e. Insurance (P/W)
4. Liquor Control Act
5. Breathalyser / Refusals
6. Other C.C. Driving
7. N.C. Act
8. 24 hr Suspensions
9. Property Damage
10. Personnel Injury
11. Fatal Injury

APPENDIX "B"

# 2002 Selective Traffic Enforcement Program (S.T.E.P.)

## Summer 2002

*"J" Division / District*

| Month/ Date | 1 | 2 | 3 | 3a | 3b | 3c | 3d | 3e | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| May/mai 16 - 23 | 315 | 59010 | 523 | 263 | 471 | 1516 | 20 | 87 | 2887 | 43 | 26 | 13 | 11 | 19 | 68 | 46 | 2 |
| June/juin 28 July/Juillet 2 | 104 | 10258 | 273 | 66 | 135 | 512 | 13 | 33 | 1079 | 45 | 24 | 6 | 6 | 20 | 40 | 25 | 2 |
| Aout 2- 6 | 118 | 19350 | 436 | 141 | 277 | 728 | 11 | 30 | 1613 | 58 | 35 | 12 | 9 | 22 | 48 | 20 | 3 |
| Aug./aout 30 Sept./sept 2 | 103 | 14116 | 212 | 69 | 196 | 523 | 11 | 13 | 1025 | 41 | 29 | 4 | 6 | 22 | 54 | 24 | 4 |
| Impact Oct 5 | 215 | 23026 | 67 | 126 | 254 | 396 | 8 | 13 | 864 | 25 | 12 | 1 | 4 | 6 | 15 | 5 | 0 |
| *Totals* | 855 | 125,292 | 1511 | 665 | 1333 | 3675 | 63 | 176 | 7468 | 212 | 125 | 36 | 32 | 89 | 225 | 120 | 11 |

| Days: 22 | | Pros Total: 3572 | Warnings Total: 3851 | CCC totals: 161 + 36 drug | Crashes total: 356 |
|---|---|---|---|---|---|

*Legend*

1. Total Checkstops Operations
2. Total Vehicles Checked Only
3. Provincial Traffic Offenses
   - 3.a. Speeding
   - 3.b. Seatbelts
   - 3.c. Other
   - 3.d. Written Warnings
   - 3.e. Insurance (P.W.)
4. Liquor Control Act
5. Breathalyser Refusals
6. Other C.C. Driving
7. N.E. Act
8. 24 hr Suspensions
9. Property Damage
10. Personnel Injury
11. Fatal Injury

Appendix "C"

# COMMUNITY-BASED POLICING PROGRAMS

The following is a non-exhaustive list of initiatives, partnerships/committees and crime prevention programs in the Districts and Codiac:

**DISTRICT 1:** Alternative Measures; Auxiliary Police; Selective Traffic Enforcement Program (STEP); Teens Against Driving Drunk (TADD); Community Consultative Groups; Drug Abuse Resistance Education (DARE); Crime Stoppers; and Ground Search and Rescue.

**DISTRICT 2:** Alternative Measures; Auxiliary Police; Community Consultative Groups; STEP; School Liaison Program; Foot patrols in/around schools; Bike Rodeo; NB High School Challenge; Job Shadowing; High School Co-op Program; Safe Grad; School visits, lectures and presentations; Coaching; Girl Guides of Canada; Stetson & Spurs; Ground Search and Rescue; Neighborhood Watch; Citizens on Patrol; Operation Red Nose; Crime Stoppers; Victim Services; and Vacation Watch.

**DISTRICT 3:** Alternative Measures; Auxiliary Police; Bicycle Patrol Program; Sussex Child Abuse Team; Crime Stoppers, DARE; Chamber of Commerce Fraud Alert Program; Neighborhood Watch; STEP; TADD; Stetson and Spurs; and Victim Services.

**DISTRICT 4:** Alternative Measures; Auxiliary Police; Community Consultative Groups; STEP; DARE; Crime Stoppers; Ground Search and Rescue; Young RCMP; and Beausejour Crisis Centre.

**DISTRICT 5:** Alternative Measures; Auxiliary Police; STEP; Education Awareness Programs for Wood Theft; Community Consultative Groups; Cops for Cancer; DARE; Crime Stoppers; Ground Search and Rescue; TADD; School Liaison; Bicycle Patrols; Neighborhood Watch; Coaching; Aboriginal Sea Cadet Program; Suicide Prevention Program; Meetings with Band Councils; and Kent Centre for the Prevention of Family Violence.

**DISTRICT 6:** Alternative Measures; Auxiliary Police; School Visitations; DARE; Crime Stoppers; Ground Search and Rescue; Community Action Committee; Citizens Advisory Meetings; Junior Constable Program; Ident-a-Kid Program.

**DISTRICT 7:** Alternative Measures; Auxiliary Police; Children at Risk Team; Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth (PARTY); Nackawic Detachment Scholarship Fund; Suicide Prevention Group; DARE; Camp Watch Program; Police At Local Schools (Pals); Vial for Life; Partnerships with Missing Children's Foundation, Tim Horton's Camp Day, and Child Safety with Ronald MacDonald; Community Consultative Groups; STEP; Ground Search and Rescue; Wood Theft Education Program; and Meetings with Band Councils.

**DISTRICT 8:** Alternative Measures, Auxiliary Police; Community Consultative Groups; STEP; Alternative Justice Forums; Crime Stoppers; Wood Theft Education Program; and Burnt Church Youth Programs.

**DISTRICT 9:** Alternative Measures; Auxiliary Police; STEP; Crime Stoppers; Wood Theft Education Program; Ground Search and Rescue; School Liaison; and Youth Advisory Committee.

**DISTRICT 10:** Alternative Measures; Auxiliary Police; STEP; Crime Stoppers; Wood Theft Education Program; Community Consultative Groups; Ground Search and Rescue; DARE; School Visitations; Scouts; Suicide Prevention Program; North-West Crime Prevention Committee; and Volunteers at Work.

**DISTRICT 11:** Alternative Measures; Auxiliary Police; STEP; Crime Stoppers; Wood Theft Education Program; and DARE.

**CODIAC:** Alternative Measures; Auxiliary Police; School Liaison; Block Parent; MacNaughton Youth Parenting and Childcare Centre; School Resource Officers; Crime Stoppers; DARE; Operation ID; Pro Kids; Eyes in the Sky; Health and Enforcement Partners; Adopt a School Officer Program; Citizens on Patrol; Tri-Community RCMP Volunteer Policing Services; Problem Oriented Policing Unit; Mayors Advisory Committee on Public Safety; Beechwood Community Pride Committee; Crosswalk Safety Committee; Riverview Community Policing Committee; Suicide Prevention Committee; NB Visible Minorities Policing Committee; and Coalition Against Abuse in Relationships.

Appendix "D"

# SUBSTANCE PROGRAMS:

- DARE
- TADD
- PARTY
- Police Assisting Community Education (Pace)
- Sharing Health Attitudes Respecting Everybody (SHARE)
- Racing Against Drugs (RAD)
- Two Way Street.

# YOUTH PROGRAMS:

- DARE
- Stetson and Spurs
- Young RCMP
- PARTY
- Stay Alert, Stay Safe
- PALS
- Scouts
- Pro Kids
- Bike Rodeos
- Co-Op Education Programs
- Youth and the Police
- La Maison des Jeunes
- Nackawic Detachment Scholarship Fund
- Students Together Against Racism (Star)
- TADD
- Sussex Child Abuse Team
- Children at Risk Team
- Youth Advisory Committee
- Be Bright – Think Right.
- Youth Programs
- Operation ID
- Rovers
- RCMP Youth Centre
- Santa Is Late
- Feeling Yes, Feeling No

Appendix "E"

# "J" Division «J»

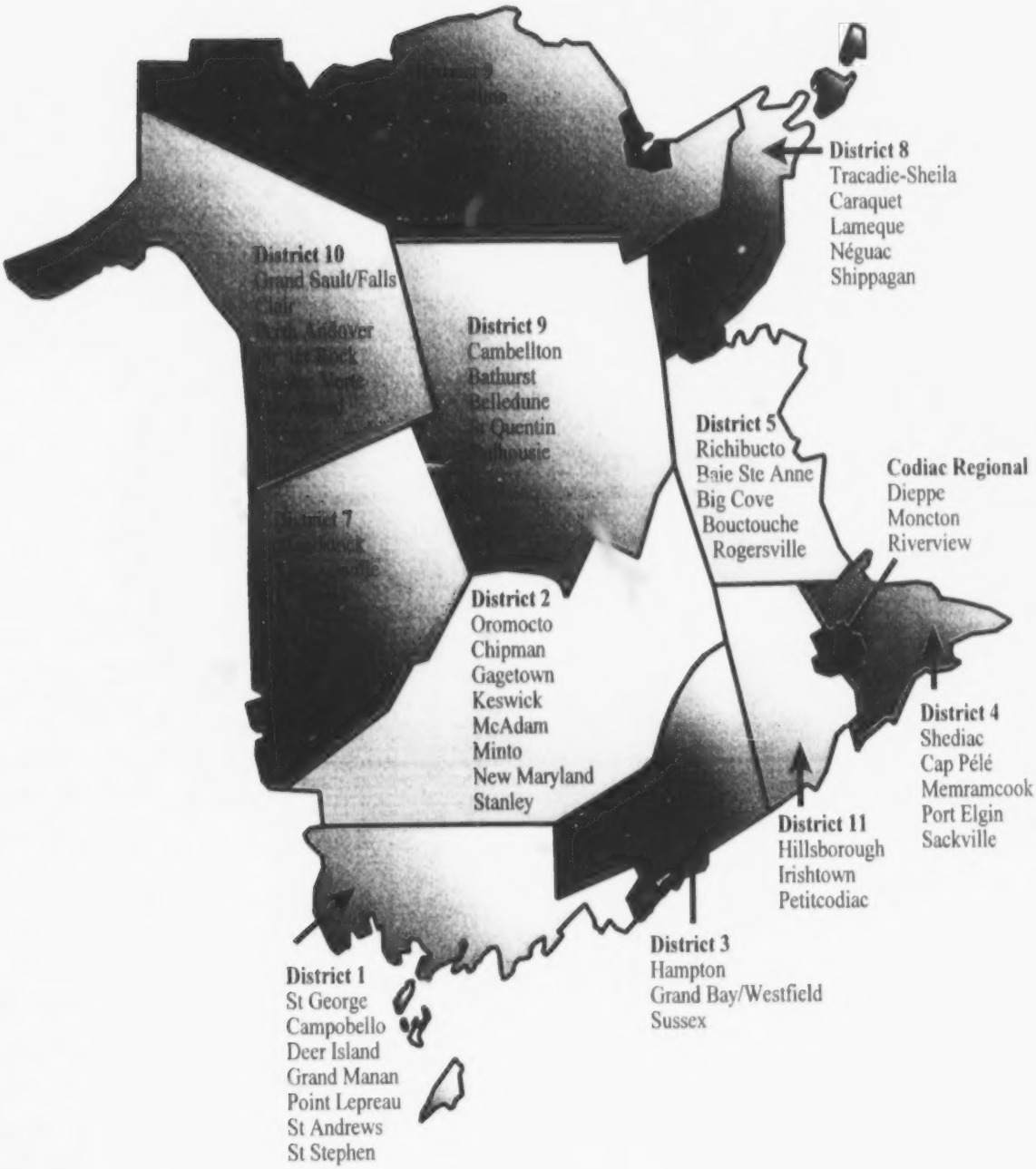

Appendix "E"

# "J" Division «J»

# APPENDIX "F"

| DISTRICT | COMMANDER | ADDRESS | TELEPHONE | FAX | DETACHMENTS |
|---|---|---|---|---|---|
| #1 | S/Sgt. Dave Carey | 77 Mount Pleasant Road<br>P.O. Box 1005<br>St. George, NB<br>E5C 3S9 | 506-755-1132 | 506-735-1131 | St. George<br>Campobello<br>Deer Island<br>Grand Manan<br>Point Lepreau<br>St. Andrews<br>St. Stephen |
| #2 | Insp. Wayne Lang | 4A Doyle Street<br>Oromocto, NB<br>E2V 2V2 | 506-357-4302 | 506-357-4303 | Oromocto<br>Chipman<br>Gagetown<br>Keswick<br>McAdam<br>Minto<br>New Maryland<br>Stanley |
| #3 | Insp. Gerry Locke | 530 Main Street<br>Hampton, NB<br>E5N 6C3 | 506-832-5566 | 506-832-5417 | Hampton<br>Sussex<br>Westfield/Grand Bay |
| #4 | S/Sgt. Bernie Bergevin | 77 Chemin Ohio Road<br>Shediac, NB<br>E4P 2J8 | 506-533-5154 | 506-533-5157 | Shediac<br>Cap Pelé<br>Memramcook<br>Port Elgin<br>Sackville |
| #5 | S/Sgt. Michel Potvin | P.O. Box 130<br>Richibucto, NB<br>E0A 2M0 | 506-523-4611 | 506-523-4643 | Richibucto<br>Baie Ste. Anne<br>Buctouche<br>Rogersville |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| #6 | Sgt. Rick Votour | P.O. Box 1038<br>Blackville, NB<br>E9B 2J1 | 506-843-9400 | 506-843-9409 | Blackville<br>Doaktown<br>Sunny Corner |
| #7 | S/Sgt. Sput McCarthy | 410 Connell Street<br>Woodstock, NB<br>E7M 5G9 | 506-325-3000 | 506-325-3009 | Florenceville<br>Hartland<br>Nackawic |
| #8 | Insp. Ross White | C.P. 3120 Succ. Bureau Chef<br>485 rue du Moulin<br>Tracadie, NB<br>E1X 1G5 | 506-393-3001 | 506-393-3003 | Tracadie-Sheila<br>Caraquet<br>Lamèque<br>Néguac<br>Shippagan |
| #9 | Insp. Staphan Roberge | 6A Arran Street<br>Campbellton, NB<br>E3N 1K4 | 506-789-6000 | 506-753-3024 | Campbellton<br>Bathurst<br>Dalhousie<br>Jacquet River/ Belledune<br>St. Quentin |
| #10 | S/Sgt. Gaetan Germain | 812 Blvd. E.H. Daigle<br>Grand Falls, NB<br>E3Z 3E4 | 506-473-3137 | 506-473-9156 | Grand Falls<br>Clair<br>Perth Andover<br>Plaster Rock<br>Rivière-Verte<br>St. Léonard |
| #11 | S/Sgt. Mac Eaton | 461 Pine Glen Road<br>P.O. Box 7136<br>Riverview, NB<br>E1B 4T8 | 506-387-2222 | 506-387-4622 | Hillsborough<br>Irishtown<br>Petitcodiac |
| Codiac Regional | Supt. Mike Woods | Box 5800<br>Moncton, NB<br>E1C 8R2 | 506-857-2400 | 506-859-2555 | Moncton<br>Riverview<br>Dieppe |

RCMP

GRC

# Division J
# Rapport Annuel 2002-2003

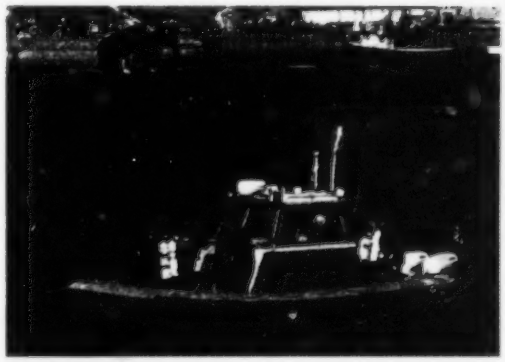

*AU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE*
*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK*

Canada

L'année 2003 est une année historique pour la Gendarmerie royale du Canada, car nous célébrons 130 années consacrées à assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

Il va sans dire que le monde a changé considérablement au cours des 130 dernières années. Notre organisation a souvent dû faire preuve d'une grande faculté d'adaptation, afin de suivre le rythme d'une société en constante évolution. Une constante ressort cependant, au fil des ans, la nécessité de repousser les « frontières », qu'il s'agisse de l'époque où les membres de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ouvraient la voie dans l'ouest et le nord du pays, à la période actuelle, où des hommes et des femmes relèvent les défis du XXI$^{e}$ siècle.

Notre organisation est fière du rôle qu'elle a joué afin de façonner l'histoire de ce pays. À l'aube du XXI$^{e}$ siècle, nous nous appuyons sur un bel héritage afin de donner une nouvelle orientation stratégique à la Gendarmerie, orientation qui favorise l'intégration active des services de police et de la collectivité policière, pour assurer un meilleur avenir.

Les services de police intégrés constituent le fondement de notre approche stratégique. Cette intégration signifie établir des partenariats et collaborer avec d'autres organismes d'application de la loi, afin d'examiner plus efficacement les causes profondes et les répercussions de la criminalité. Afin d'assurer la prestation efficace des services, nous devons miser de plus en plus sur la collaboration et l'interopérabilité, en mettant en commun les renseignements, les outils et les innovations.

L'intégration signifie également favoriser la coopération et la coordination à l'extérieur du milieu policier, tirer profit des principes et des pratiques de la police communautaire, qui a connu un vif succès au cours des dix dernières années, travailler avec d'autres communautés à tous les niveaux, d'autres ministères et organisations non gouvernementales, avec le milieu universitaire et le secteur privé et même avec des partenaires internationaux, chaque fois que cela s'avère bénéfique. C'est en travaillant ensemble de façon plus intelligente que nous pourrons jeter les bases et récolter les fruits d'une réelle intégration.

La Division J a appliqué cette philosophie aux municipalités et aux communautés autochtones à l'échelle de la province du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons encore plus fort avec nos partenaires et intervenants, afin de déterminer des buts et des objectifs communs. Ensemble, nous avons réussi à assurer une prestation de services efficace et pertinente et, par le fait même, la sécurité des foyers et des collectivités.

Je tiens à féliciter la Division J, car elle est parvenue au cours de la dernière année à améliorer sa prestation de services et à répondre aux besoins de ses partenaires contractants. Pour en savoir plus, je vous invite à lire le présent rapport. Je vous encourage aussi à examiner les services/programmes qui y sont décrits et à faire part de vos commentaires et préoccupations.

Je remercie tous les membres de l'organisation qui font preuve d'un grand dévouement afin d'assurer la protection et la sécurité des citoyens et des communautés du Nouveau-Brunswick. Au plaisir de collaborer avec vous afin d'établir des relations de travail fructueuses dans l'avenir.

Giuliano Zaccardelli
Commissaire
Gendarmerie royale du Canada

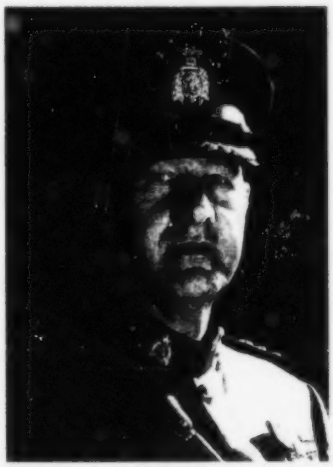

La Gendarmerie royale du Canada est fière d'être le service de police du Nouveau-Brunswick. Nous assurons des services de police depuis près de 70 ans dans la région, dans le cadre d'un accord passé avec le gouvernement provincial. Voilà qui témoigne qu'il s'agit d'un partenariat sain, auquel tant la GRC que le gouvernement du Nouveau-Brunswick accordent beaucoup de valeur. Aux termes de cet accord, nous sommes responsables devant le gouvernement et les citoyens de la province d'offrir des services de qualité qui répondent aux besoins, aux objectifs et aux attentes des Néo-brunswickois.

La GRC est bien placée pour offrir des services publics de qualité qui mettent l'accent sur le renseignement, les valeurs, l'établissement de ponts et la responsabilisation. Les besoins croissent et le monde change rapidement, ce qui met les ressources à l'épreuve et demande que nous trouvions des solutions créatives. L'intégration, que ce soit sur le plan des activités ou de la gestion ou encore avec les partenaires, est indispensable à l'accomplissement de notre mission, c'est-à-dire assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Être un service de police intégré, c'est trois choses :

Premièrement, notre structure de gestion interne est intégrée. En 1997, nous avons adopté un modèle préconisant la prestation centralisée de différents services internes (ressources humaines, gestion centrale, informatique, etc.) dans la région, afin d'optimiser l'utilisation des ressources. Ce changement a permis aux divisions de concentrer davantage leur attention et leurs ressources sur les services de police aux citoyens.

Deuxièmement, nous fournissons de manière intégrée des services de police à l'échelle municipale, provinciale, nationale et internationale. Ce modèle est unique au monde. Les membres acquièrent ainsi une expérience et un savoir-faire diversifiés dont ils font profiter leurs collègues, ce qui constitue un autre avantage. Le membre qui travaille dans un petit détachement communautaire participe lui aussi à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme, tout en s'occupant des problèmes propres à sa collectivité.

Enfin, nous nous efforçons d'accroître l'intégration avec les autres services de police au pays et à l'étranger, les organismes fédéraux et provinciaux ainsi que les partenaires des collectivités et du secteur privé. Cela nous permet d'améliorer les renseignements que nous recueillons et que nous diffusons, d'exploiter des compétences et des savoir-faire uniques et de mettre en place des solutions coordonnées aux problèmes d'application de la loi. Le service aux citoyens en est ainsi amélioré.

La GRC a plus de 130 ans d'histoire et, à juste titre, elle est très fière du rôle qu'elle a joué dans l'édification du Canada. Nous considérons avec beaucoup d'optimisme l'avenir de la Gendarmerie en tant que service de police national. Nos valeurs reflètent celles de la société canadienne : intégrité, honnêteté, professionnalisme, solidarité, respect et volonté de rendre des comptes. Pour atteindre nos objectifs, nous devons nouer des liens avec les collègues, les partenaires, les autres organismes gouvernementaux et les communautés que nous servons. Enfin, nous mettons l'accent sur la responsabilisation, car chacun doit comprendre ce qu'on attend de lui ou d'elle. C'est de cette façon que la confiance des gens nous sera acquise.

Nous sommes honorés d'avoir votre confiance pour la prestation des services de police au Nouveau-Brunswick.

J. G. Harper Boucher, sous-commissaire
Région de l'Atlantique

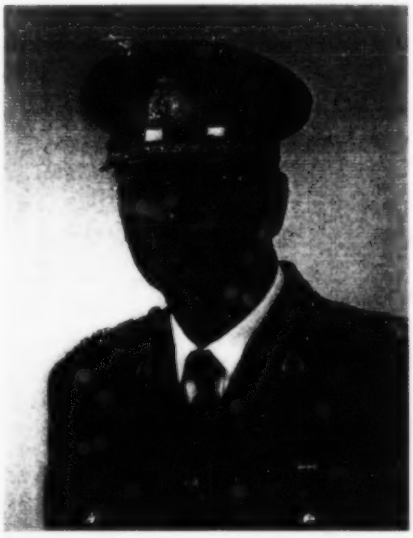

En ma qualité de commandant divisionnaire de la Division J, je suis responsable de l'ensemble des dossiers et des activités de nature opérationnelle ou administrative à la Division. Il m'appartient aussi de diriger et de motiver nos 1 017 employés, ainsi que de superviser le budget divisionnaire (qui s'est chiffré à près de 90 millions de dollars au dernier exercice). Je m'acquitte de ces tâches en consultation étroite avec les officiers, les gestionnaires de programmes et leurs employés, afin que la prestation des services soit à l'image de l'engagement de la GRC envers la police communautaire, par l'intermédiaire du cadre stratégique. Je suis enfin chargé d'assurer la liaison avec nos partenaires contractuels, plus particulièrement les hauts fonctionnaires du gouvernement provincial et des administrations municipales, afin de promouvoir la GRC.

Le budget provincial contenait de bonnes nouvelles pour la Division, avec l'annonce de l'affectation de 15 membres sur le terrain pour la police en milieu rural. Ceux-ci s'ajoutent aux 10 nouveaux postes spécialisés créés dans le budget de l'année dernière et aux cinq autres prévus par l'accord tripartite avec la Première Nation d'Elsipogtog. Ce sont là des progrès importants, certes, mais il reste encore du chemin à faire. Je continuerai de travailler avec les gouvernements pour combler les besoins en ressources humaines de la Division. Par ailleurs, je continue les pourparlers avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet des services qui, selon les consultations communautaires de cette année, devraient être modifiés. Nous avons réalisé d'importants progrès au cours de la dernière année et j'ai bon espoir que les choses continueront de s'améliorer.

Le commissaire Zaccardelli a défini les priorités stratégiques suivantes pour l'exercice 2002-2003 : le crime organisé, la jeunesse, les services de police internationaux, la justice alternative et les services de police intégrés. Pour le même exercice, le ministère de la Sécurité publique a désigné les priorités suivantes :

***Gestion financière***
***Normes de police du Nouveau-Brunswick et police communautaire***
***Collaboration avec d'autres organismes pour la prestation des services d'urgence***
***Développement technologique conjoint***
***Collaboration aux activités provinciales***

Afin que nous puissions atteindre les objectifs fixés pour ces priorités nationales et provinciales, chaque membre de la Division J doit comprendre son rôle. Notre succès, en tant qu'organisation, sera mesuré en fonction de ces critères.

Je suis fier du travail qu'a accompli notre Division en vue d'atteindre ces objectifs, dans des conditions aussi exigeantes. Je serais négligent de ne pas mentionner les nombreux partenaires dont le concours nous permet d'atteindre nos objectifs, par exemple les autres organismes de police et d'application de la loi, les ministères ainsi que les bénévoles qui nous font don de leur temps et de leurs efforts pour que nous puissions assurer la sécurité des foyers et des collectivités des citoyens du Nouveau-Brunswick.

Tim Quigley, Commissaire adjoint
Commandant de la Division J
Gendarmerie royale du Canada

# TABLE DES MATIÈRES


GESTION FINANCIÈRE 1

NORMES DE POLICE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET POLICE COMMUNAUTAIRE 3

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES POUR LA PRESTATION DES SERVICES D'URGENCE 5

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE CONJOINT 7

COLLABORATION AUX ACTIVITÉS PROVINCIALES: 9

*CRIME ORGANISÉ* 9

*SERVICE DE RENSEIGNMENTS CRIMINALS - NOUVEAU BRUNSWICK* 10

*ÉVALUATION DES PROGRAMMES* 11

*POLICE DES PREMIÈRES NATIONS* 11

*MESURES DE RECHANGE:* 13

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) 13

Justice réparatrice 14

*PROTOCOLES D'INTERVENTION EN VIOLENCE FAMILIALE* 14

*PRÉVENTION DU CRIME* 17

*OPÉRATIONS CONJOINTES* 21

*SÉCURITÉ ROUTIÈRE* 23

*INITIATIVE SUR LES URGENCES DE SÉCURITÉ* 24

LE MOT DE LA FIN 26

ANNEXE "A" – LE CADRE STRATÉGIQUE

ANNEXE "B" – PROGRAMME D'APPLICATION SÉLECTIVE – CIRCULATION

ANNEXE "C" – PROGRAMMES DE POLICE COMMUNAUTAIRE

ANNEXE "D" – PROGRAMMES SUR LES DROGUES ET ALCOOL, ET S'ADRESSANT AUX JEUNES

ANNEXE "E" – MAPPE DE LA DIVISION J

ANNEXE "F" – ADRESSE DES DISTRICTS

# GESTION FINANCIÈRE

La Division J met de l'avant les principes et les pratiques tirés de l'initiative sur la fonction de contrôleur moderne pour assurer une administration rigoureuse des ressources humaines et financières. Avec la fonction de contrôleur moderne, les gestionnaires comprennent et acceptent leurs responsabilités de gestion et collaborent étroitement avec les spécialistes fonctionnels en mesure de leur donner des conseils stratégiques en tant que partenaires. Il s'agit aussi d'un effort visant à améliorer les politiques sur l'approvisionnement, les biens immobiliers, l'administration de l'actif ainsi que les finances et la gestion.

La fonction de contrôleur moderne procure aux gestionnaires de l'information intégrée sur le rendement financier et non financier, une méthode éprouvée de gestion du risque ainsi que des contrôles appropriés, tous axés sur les résultats.

La Division J a montré aux partenaires et aux parties intéressées que la bonne gérance et la responsabilisation sont d'excellents investissements. Voici quelques-unes des mesures mises en place dans les districts et au Quartier général pour veiller à ce que nous ne dépassions pas le budget accordé par le gouvernement provincial.

- Contacts réguliers avec le directeur des services financiers, au moyen d'appels téléphoniques ou de rencontres. Des discussions ont été tenues au sujet de certains enjeux liés au budget du gouvernement provincial pour les activités de police.

- Réunions mensuelles du Comité consultatif du budget (CCB). Les rapports financiers du CCB sont produits à la fin de chaque période budgétaire. Présentation des besoins en ressources révisés. Les réunions mensuelles du CCB se révèlent très efficaces pour surveiller les dépenses de la division.

- Examen du processus budgétaire au besoin, avec l'aide des chefs d'unité, pour définir les secteurs de risques.

- C. div. : planification et tenue de réunions avec le sous-ministre de la Sécurité publique.

- Présentation des rapports trimestriels demandés par le gouvernement provincial.

Certains districts ont mis en place un comité du budget chargé de définir et de mettre en œuvre les changements qui les aideront à respecter leur budget. D'autres districts ont entrepris un examen budgétaire afin de vérifier si les dépenses sont justifiées et mettre en place des contrôles des dépenses appliqués régulièrement.

Ces mesures ont produit des résultats, car les districts ont réussi à comprimer leurs dépenses de fonctionnement. Les pratiques exemplaires ont été communiquées dans toute la Division.

Sécurité des foyers et des collectivités

Le bilan sur les services de police provinciaux pour l'année 2002 a été présenté en août au ministère de la Sécurité publique. Le rapport avait pour utilité de cerner les besoins du public, les priorités du gouvernement du Nouveau-Brunswick et les obstacles que la Division J doit surmonter et de proposer des solutions. Même si le gouvernement provincial a financé la création de 10 postes (les titulaires sont entrés en fonctions en avril 2002) pour combattre le terrorisme et le crime organisé, il y a encore beaucoup à faire pour concilier le niveau de ressources actuel, le budget de base et les lacunes repérées. Cela compromet gravement notre capacité, sur une base quotidienne.

Lors des consultations communautaires, les citoyens ont exprimé clairement qu'ils ne voulaient pas de réduction de service ou d'accroissement des vacances, une méthode utilisée pour atténuer les pressions financières. La Division J a pris plusieurs mesures pour contrôler ses dépenses, mais il n'en demeure pas moins que nous accusons du retard. Pour continuer d'offrir aux citoyens du Nouveau-Brunswick les services qu'ils attendent, notre budget annuel devrait être haussé de plus de 2 millions de dollars. Par ailleurs, d'autres membres devront être recrutés pour empêcher que la qualité des services de police se dégrade encore plus dans la province.

En décembre 2002, le gouvernement provincial a décidé de financer d'autres ressources. Les chefs de district et les agents de la police criminelle et de la police de district se sont réunis pour discuter des ressources et du déploiement d'autres employés avec le financement du gouvernement. Une décision concertée a été prise, après que chacun des membres a fait valoir ses arguments au sujet des enjeux qui leur sont propres. La répartition des ressources a été établie en utilisant la NORPOL et les priorités ont été établies selon les besoins des districts.

La recommandation a été mise en œuvre afin de répondre aux besoins reconnus relativement au programme de police de district. Au cours des mois à venir, 18 diplômés de l'École de la GRC seront affectés aux 11 districts de la Division J qui fournissent des services de police en région rurale, au Nouveau-Brunswick. L'affectation des ressources a été déterminée à l'aide de plusieurs outils, notamment la Norme de planification des ressources policières (NORPOL). Deux postes seront créés à la Station de transmissions opérationnelles, ce qui portera l'effectif à 20 personnes.

Bien qu'ils ne soient pas aussi nombreux que nous l'aurions voulu, ces nouveaux postes contribueront grandement à atténuer la pression, particulièrement dans les districts. L'équipe de gestion de la Division J continuera de faire pression sur le gouvernement pour obtenir tous les ETP nécessaires, en s'appuyant sur les données empiriques et les attentes de la clientèle.

Sécurité des foyers et des collectivités

# NORMES DE POLICE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET POLICE COMMUNAUTAIRE

Avant que la police communautaire ne devienne un aspect des Normes de police du Nouveau-Brunswick, la GRC en a fait son modèle de prédilection pour la prestation de services policiers durant 13 ans. Au cours des années 80, la GRC s'est démenée pour s'adapter au contexte social changeant. Le taux de criminalité grimpait et les crimes récurrents étaient en recrudescence. Par ailleurs, la Gendarmerie a été l'objet de critiques de croissantes de la part des citoyens. De plus en plus, on avait l'impression que la police et la communauté devaient agir de concert pour régler les problèmes. L'intérêt généralisé que les organismes internationaux d'application de la loi portaient au concept de police communautaire montrait clairement qu'un nouveau cadre policier était en émergence. Constatant ces faits, en 1989, la Gendarmerie a adopté le modèle de la police communautaire. En 1990, on a demandé à tous les détachements du pays de créer des comités de consultation communautaires, dans l'attente de la mise en œuvre de la police communautaire.

La police communautaire fait intervenir deux grandes stratégies de gestion et de fonctionnement. La première concerne les services communautaires : elle associe une méthode proactive axée sur la persuasion et l'élargissement du mandat de la police, afin d'accroître sa visibilité. La deuxième préconise une collaboration entre la police et la communauté, dont l'objectif est d'établir un réseau de communications entre les agents de police et les citoyens, les commerçants et les groupes communautaires.

Ce type de partenariat se bâtit grâce aux efforts des citoyens, de la police et des membres auxiliaires. Ils sont appuyés par différents éléments. La viabilité de ces partenariats est tributaire de plusieurs facteurs. Le premier : bien que les services policiers soient capables de maintenir un niveau donné de sécurité publique, la participation active des citoyens peut contribuer à prévenir le désordre et la criminalité. Le deuxième : la prestation de services doit être adaptée aux besoins du public. Grâce à l'établissement de liens avec la collectivité, les organismes d'application de la loi en viennent à connaître ses besoins et à mieux répondre aux préoccupations exprimées par divers groupes.

Il existe diverses façons de mettre en place des stratégies de police communautaire, mais aucune ne peut être réalisée sans recourir à la méthode CAPRA (clients, acquisition et analyse de renseignements, partenariats, réponses, auto-évaluation) de résolution de problèmes. Les objectifs de ce modèle consistent à fournir des services de qualité (protection, application de la loi et prévention) en partenariat avec les clients et les collectivités. Dans ce but, tout le personnel du district a reçu une formation sur la méthode CAPRA pour s'assurer qu'il connaît bien ses principes et est en mesure de les appliquer dans son travail courant.

Sécurité des foyers et des collectivités

Le Service régional de Codiac de la GRC compte une unité CAPRA de trois membres qui joue essentiellement le rôle d'unité communautaire de résolution de problèmes. Le travail de cette section et la publicité positive qu'il a générée ont entraîné une réaction en chaîne chez tous les membres en termes de sensibilisation aux principes et aux avantages de cette méthode.

De plus, dans tous les districts et à Codiac, des groupes consultatifs communautaires (GCC) ont été formés pour répondre aux préoccupations et aux questions relatives aux services de police. Des écoles et des regroupements de personnes âgées établissent des liens avec les services de police pour que leur point de vue soit entendu. Par exemple, au District 6, une réunion publique a également été organisée plus tôt cette année pour discuter de l'abus des médicaments délivrés sur ordonnance, une pratique très répandue. Lorsque des rencontres ont lieu, que ce soit avec les GCC, les conseils municipaux ou d'autres groupes, les problèmes et les préoccupations soulevés sont communiqués au reste du District afin que tout le monde soit au courant de la situation et travaille de concert pour chercher une solution. D'autres GCC sont formés pour répondre aux au District 11, dans lequel on a établi un comité consultatif sur la jeunesse et un projet de surveillance de quartier.

D'autres Districts ont tenté d'établir des GCC. Dans ces cas, les projets ne sont pas arrivés à terme ou n'ont pas suscité assez d'intérêt dans la population. Dans ces Districts, des comités spéciaux sont cependant formés pour régler les préoccupations au fur et à mesure.

Les services de police communautaires peuvent également comporter une liaison avec les écoles de chacun des districts et les conseils municipaux, des contacts fréquents avec les maires et les conseillers et une présence mensuelle de membres aux assemblées du conseil pour présenter des rapports sur les services de police.

C'est ce qui se passe dans le District 8, où le chef de district délègue des membres pour assister régulièrement aux assemblées du conseil des 14 municipalités constituées en personnes morales et de la Première Nation de Burnt Church pour recevoir les commentaires de leurs clients. Les préoccupations soulevées à ces réunions sont traitées en priorité.

Dans le cas de Codiac, les services de police bénévoles des trois collectivités comptent plus de 30 bénévoles qui donnent des centaines de conférences sur la prévention du crime et les divers programmes aux enfants des garderies et aux élèves de la maternelle à la quatrième année du primaire dans la région, ainsi qu'aux groupes d'aînés et à divers organismes. En 2003, ils ont pour objectifs d'inviter le Carrousel de la GRC et de lancer le projet Vial for Life.

Les services de police communautaires incluent aussi le dialogue constructif permanent entre la GRC et la collectivité, ce qui permet aux policiers de mieux comprendre les préoccupations, les priorités et les intérêts des divers groupes. Par conséquent, les membres de la GRC doivent créer des partenariats et établir des relations avec les citoyens dans le but de collaborer aux mesures de prévention qui visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

# COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES POUR LA PRESTATION DES SERVICES D'URGENCE

Les problèmes qu'éprouve la STO durent depuis un certain temps et entrent dans une phase critique. Les problèmes de fond sont liés à l'augmentation de la charge de travail occasionnée par :

- les services de police absorbés (depuis 1994);
- la mise en service du 911;
- l'utilisation croissante du téléphone cellulaire;
- les difficultés techniques.

La sérieuse pénurie de ressources opérationnelles vient aggraver ces problèmes.

Cette situation a amené l'officier responsable des Services du soutien opérationnel à analyser les causes premières du problème et à procéder à un examen du protocole d'entente (PE) pour déterminer les responsabilités qui incombent respectivement à la GRC et au gouvernement provincial afin de trouver une solution pour l'atténuer.

Comme résultat de cet examen, une évaluation des exigences critiques a été réalisée et envoyée au ministère de la Sécurité publique en février 2003. Cette évaluation a abordé la situation pénible à laquelle le STO–E-911 sont actuellement confrontés, le PE, les facteurs extérieurs, l'étude d'appréciation du travail, les considérations de santé et la Loi sur les enquêtes médico-légales. Elle comporte quatre recommandations :

1 - investir dans des campagnes de sensibilisation du public à l'utilisation responsable du 911, soit des campagnes destinées à assurer que le numéro d'urgence 911 est utilisé de manière efficace. Ces campagnes doivent également faire comprendre aux gens l'importance de savoir où ils se trouvent (points de repère, signalisation, etc.) pour pouvoir le dire aux standardistes du 911. Elles doivent aussi leur faire comprendre la différence entre un appel urgent et un qui ne l'est pas. Il faut surtout que les campagnes durent longtemps et informent le public du numéro à appeler s'il ne s'agit pas d'une urgence.

2 - Fournir un budget pour la réaction de nouveaux postes, permanents ou intérimaires, pour la STO–E-911. Les gestionnaires ont demandé un budget supplémentaire pour la nomination de quatre ECT pour assurer l'intérim jusqu'à ce que l'examen du gouvernement provincial soit terminé. Même si des fonds ont été affectés à partir de la somme de 1 million de dollars fournie aux services de police provinciaux le 1er avril 2003 pour la création de deux nouveaux postes à la STO, ces nominations n'ont eu que très peu d'effet sur la réduction globale de la charge de travail de la

Sécurité des foyers et des collectivités

STO ou du E-911. Le centre compte encore plusieurs employés non en service pour cause de maladie et, ainsi que nous l'avons expliqué, la charge de travail augmente constamment, en grande partie à cause de la hausse constante des appels faits à partir de cellulaires. Nous espérons que cette relève temporaire (4 ETP) ainsi que le réacheminement des appels de téléphones cellulaires provenant du territoire du service de police de Fredericton ramèneront la charge de travail à un niveau acceptable. Ces postes nous donneraient aussi davantage de souplesse pendant que nous attendons les conclusions et les recommandations de l'examen du centre de prise d'appels pour la sécurité du public (CPASP) par le gouvernement provincial.

3 - Remboursement du coût réel du service 911. Le budget de l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP) fixe un plafond de 200 000 $ pour quatre postes au service téléphonique 911. En 2002, le coût réel pour quatre standardistes du 911, avec une utilisation de 2,7 ETP seulement, a été de 223 000 $, ce qui signifie que le véritable coût pour une pleine utilisation serait de 330 370 $. On nous avait laissé entendre que nous n'engagerions pas de coûts supplémentaires en fournissant ce service car il était couvert par une entente.

4 - Accroître le nombre de standardistes du 911. Le PE couvrant le service 911 établissait que quatre postes seraient affectés à ce programme. Afin de garantir que ce système de réponse est traité comme une entité distincte de la STO, et pour assurer la sécurité de nos membres, nous suggérons que les standardistes soient affectés à la seule tâche de prendre les appels du 911.

Nous demandons donc que le nombre de postes attachés au 911 soit porté de quatre à 12. Nous demandons également qu'un centre de prise d'appels soit désigné comme service auxiliaire lorsque notre STO est débordée. Nous sommes actuellement le seul centre de prises d'appels du Nouveau-Brunswick n'ayant pas de service de relève.

Une réunion regroupant les représentants du ministère de la Sécurité publique, des services de police et de la GRC a eu lieu le 16 avril 2003 pour discuter de l'évaluation. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec votre ministère en espérant trouver rapidement une solution provisoire.

# DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE CONJOINT

La Division J poursuit son travail comme représentante et intervenante majeure au sein du groupe de travail sur les services sans fil. Elle est également représentée devant le comité directeur des cadres.

La phase deux de ce projet, qui en compte cinq, a été complétée récemment et les travaux se poursuivent. La phase trois est prévue pour le printemps 2003. Elle débutera une fois que la phase deux aura été approuvée par le comité directeur et présentée au conseil de gestion du gouvernement provincial. Ce dernier processus devrait avoir lieu au cours du mois.

Le Service régional de l'informatique poursuit le déploiement de nouvelle technologie pour nos clients de première ligne. Au cours de l'exercice 2003-2004, le Système intégré de répartition de l'information (CIIDS) sera installé et deviendra opérationnel à la Station de transmission opérationnelles (STO) de la Division J.

Pour donner suite à la priorité donnée par le gouvernement provincial à l'échange rapide de l'information, la Division J a signé en août 2002 un protocole d'entente avec le service de police de Fredericton pour le partage de Système de récupération de renseignements judiciaires (SRRJ ou PIRS) et du Système de rapports de police (SRP ou PORS). Cette initiative permettra aux parties d'interroger les deux bases de données pour les besoins des enquêtes, garantissant ainsi que toute l'information est accessible aux enquêteurs de première ligne.

La sensibilisation croissante du public à l'égard des événements violents au Canada et dans le monde ainsi que les incidents criminels et les menaces conduisent les corps policiers à unir leurs forces et à chercher des solutions rentables pour améliorer leur prestation de services.

Depuis la généralisation des technologies de l'information, les services de police utilisent des systèmes assistés par ordinateur pour recueillir et valider de l'information afin d'accroître l'efficacité des activités de police, de réglementation et d'application de la loi. Conscients de cette nécessité, ils ont investi beaucoup dans les mises à jour de systèmes informatiques, l'intégration, l'échange d'information et l'accès à une plus grande masse de données.

Les forces de police municipales et régionales du Nouveau-Brunswick ainsi que la GRC utilisent des systèmes automatisés indépendants pour gérer l'information. Bien qu'il soit possible d'accéder aux bases de données de chacune, elles sont actuellement incapables d'échanger de l'information par voie électronique. De plus, les besoins en sûreté et sécurité publiques augmentent mais les ressources sont limitées. Ces préoccupations pressantes ont mené à une série de réunions et d'ateliers, qui ont donné naissance à un projet de « partage d'information ». Depuis, la collectivité policière du Nouveau-Brunswick et le ministère provincial de la Sécurité publique travaillent en collaboration pour mettre en œuvre le concept de Système de gestion de l'information policière et de partage des technologies de l'information (PIMITS).

Sécurité des foyers et des collectivités

Le PIMITS est un projet conjoint résultant d'une vision habilitée, mû par la nécessité de fournir des services de police et d'application de la loi améliorés dans la province. Le principal mandat du projet est d'améliorer l'échange d'information au sein de la collectivité policière au moyen de solutions technologiques, pour en arriver à un Nouveau-Brunswick plus sûr.

Compte tenu de l'utilisation de technologies différentes, le PIMITS a deux objectifs : 1°des échanges accrus de renseignements entre corps policiers grâce à des solutions rentables et 2°une mise en commun de la technologie lorsque la situation le justifie. Par conséquent, les objectifs sont les suivants : améliorer l'accès de la police à une plus grande masse de données grâce à l'échange d'information et de technologie; établir des normes pour faciliter l'échange d'information, optimiser l'utilisation des ressources limitées; faciliter l'échange d'information tout en maintenant l'indépendance des systèmes.

Les principaux groupes participants du projet PIMITS incluent les forces de police municipales et régionales, le Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick (SRCNB), le ministère de la Sécurité publique du N.-B. et les représentants de la GRC.

Le ministère de la Sécurité publique a communiqué avec la GRC le 2002-10-08 et aujourd'hui la phase I du PIMITS est sur le point d'être lancée, ce qui inclut la connectivité des forces de police municipales et régionales.

La deuxième phase comporte la connexion du premier réseau à celui du gouvernement du Nouveau-Brunswick, c.-à-d. le bureau des véhicules automobiles et le ministère de la Justice. Enfin, la **troisième phase** vise la connexion à la GRC.

À l'heure actuelle, la GRC n'a pris aucun engagement. Cependant, nous soutenons ce projet et nous travaillons à trouver une solution.

# COLLABORATION AUX ACTIVITÉS PROVINCIALES

## *CRIME ORGANISÉ*

La méthode Sleipnir est utilisée dans la plupart des districts pour comparer et classer les groupes de crime organisé. Les priorités opérationnelles en ce qui a trait au crime organisé sont établies et les ressources, déployées de manière à s'attaquer aux groupes criminels qui représentent le niveau de menace le plus élevé. Les menaces les plus sérieuses déterminées dans l'évaluation 2002 ont été démantelées au cours de diverses opérations et plusieurs membres d'organisations criminelles ont dû faire face à des accusations en vertu de la législation sur le crime organisé et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. D'autres groupes impliqués dans la contrebande de tabac ont également été perturbés.

La Division J a reformé le Comité directeur divisionnaire sur le renseignements (DISC) pour examiner la situation du crime organisé dans la province ainsi que pour recommander des priorités nationales, régionales et divisionnaires ainsi que pour appliquer des mesures de répression contre les groupes qui menacent le plus la sécurité des citoyens du Nouveau-Brunswick.

Les services de renseignement de la Division J ont participé à la deuxième conférence annuelle, tenue à Halifax. Les participants, provenant de la GRC, du Service canadien de renseignements criminels et d'autres organismes d'application de la loi, ont discuté de la procédure, de l'échange d'information sur les projets en cours et de l'amélioration des capacités de renseignement dans la région de l'Atlantique.

Des agents de renseignements des districts ont été désignés à la Division et, au printemps 2002, ils ont participé à une conférence qui couvrait leur rôle clé dans la collecte de renseignement en première ligne.

En février 2003, des membres des services de renseignement de la GRC de la Région de l'Atlantique ont participé à des réunions à Fredericton visant à favoriser le travail d'équipe dans la Région. Ces réunions ont été suivies d'une rencontre de deux jours des agents nationaux de la criminalité organisée avec des représentants d'autres organismes pour des discussions et des présentations sur les échanges et les partenariats.

Les sources humaines sont un autre outil pour lutter contre les groupes de criminels organisés. Au cours du dernier exercice, le cours sur les sources humaines confidentielles a été présenté à 75 membres. Ces ateliers donnent des orientations, du mentorat et de l'enseignement aux membres sur la manière appropriée de recruter et de gérer les sources humaines ainsi que de traiter avec elles. Ils mettent en évidence les avantages de l'utilisation des sources humaines, présentent les problèmes courants et encouragent les membres à utiliser les sources humaines comme outils d'enquête. Ces sources sont très utiles pour la réalisation de notre objectif stratégique de lutte au crime organisé. Le cours permet également aux membres d'élargir leurs sources de renseignements ainsi

que d'appuyer nos partenaires fédéraux dans l'exécution de leur mandat.

Le Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick (SRCNB) a porté son effectif de deux à sept personnes. Le SRCNB a déjà commencé à sonder les organisations criminelles connues au Nouveau-Brunswick, pour fins de collecte de renseignement. Ceci permettra à la GRC d'approfondir sa connaissance de ces groupes et de mettre en place un cadre qui permettra aux groupes de répression de prendre les mesures nécessaires pour les démanteler. L'une de ces opérations a permis de porter des accusations contre quatre membres d'une de ces organisations et d'éliminer deux de leurs voies d'approvisionnement.

Notre Bureau des relations avec les médias participe également à la lutte contre le crime organisé en faisant de la publicité sur les saisies au moyen de conférences de presse et de séances de photos afin d'éduquer le public en le sensibilisant au crime organisé. Ces événements servent aussi de moyen dissuasif.

Voici quelques autres initiatives qui sont utilisées dans les districts:

- Des membres du District 6 ont travaillé pendant une semaine avec la Section des renseignements criminels de la Division J pour les aider à recueillir du renseignement sur un groupe du crime organisé. Le District échange aussi de l'information pertinente avec le service de police de Miramichi.

- Dans le District 4, les membres établissent des sources; de l'information est échangée avec le District et des organismes extérieurs selon les besoins. Les membres donnent également des présentations dans les écoles pour faire connaître les problèmes causés par le crime organisé et ses répercussions.

- Grâce à une opération intégrée, des membres du District 11 ont ciblé un groupe du crime organisé, ce qui a conduit à l'arrestation du principal suspect.

- À l'automne 2002, des membres du District 8 ont saisi 1 kilo de cocaïne et arrêté trois personnes appartenant à un cartel de la drogue montréalais. Ils ont également réussi à faire dérailler une tentative d'introduire des ressortissants chinois aux États-Unis en passant par le territoire de la Première Nation de Burnt Church.

- Les membres du District 5 ont suivi le Cours sur les informateurs et les contacts. La séance a permis de leur présenter un ancien informateur, qui leur a parlé de la relation entre la source et le membre de la GRC.

## *SERVICE DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS DU NOUVEAU-BRUNSWICK (SRCNB)*

L'état-major du SRCNB, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, a beaucoup contribué à l'avancement du projet de SRCNB. Un plan d'activités, une entente de financement et un protocole d'entente ont été conçus en tant que cadre pour le Bureau. La proposition visant à établir le Bureau dans le cadre de l'Entente sur les services de police provinciaux a été adoptée à l'unanimité. Un directeur par intérim a été embauché pour mener et diriger la transition, qui inclut le déménagement du Bureau hors du quartier général de la Division J, la classification et la dotation des nouveaux postes d'analystes et d'employés de soutien et le détachement de ressources supplémentaires du service de la police municipale et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

En collaboration avec le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) et la

collectivité policière, la version la plus récente du Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC ou ACIIS) a été installée dans les locaux des forces de police du Nouveau-Brunswick et une formation a été donnée aux opérateurs du système. Trois nouveaux emplacements sont en cours d'installation pour permettre à tous les services de police d'y avoir accès. Le SARC est un outil de soutien aux enquêtes qui fait de l'échange d'information entre les agences d'application de la loi une réalité. Il fournit un support stockage de tous les renseignements qui révèle l'existence et le modus operandi du crime organisé. Le SARC aidera les enquêteurs dans leur travail courant et soutiendra les spécialistes qui exécutent des analyses des renseignements stratégiques et tactiques. Le SRCNB compte 34 membres, corps de police provinciaux et municipaux et organismes d'application de la loi, qui travaillent de concert pour réaliser des évaluations des menaces à l'échelle provinciale, régionale et nationale au sujet du crime organisé.

La mission du SRCNB est grandement facilitée par l'engagement du service de police provincial de la GRC et les services du programme fédéral de la GRC qui, par le biais de leur contribution à la Banque nationale de données sur la criminalité, versent des données et des produits analytiques de pointe au SRCNB. Le soutien financier et l'appui à la politique de sécurité publique du ministère de la Sécurité publique ont été déterminants pour la mise en œuvre de ce projet.

## *ÉVALUATION DES PROGRAMMES*

L'examen de la police de district est complet et les recommandations qu'il contient ont actuellement à l'étude par le Conseil des commandants divisionnaires (COCO) de la Région de l'Atlantique.

## *POLICE DES PREMIÈRES NATIONS*

Nous continuons à tenir des réunions avec les collectivités et les groupes des Premières Nations pour déterminer si nous donnons suite aux besoins et aux préoccupations de nos clients conformément à leurs attentes. Du point de vue de la collectivité, les commentaires que nous recevons sont positifs en ce qui touche nos exigences de production de rapports aux représentants et groupes des Premières Nations et notre volonté de collaborer avec eux à la réalisation des objectifs communautaires et policiers.

Le bureau du ministère du Solliciteur général à Ottawa a avisé les Services de la Police des Autochtones de la Division J qu'il allait soutenir la possibilité d'une formation de groupe pour les collectivités qui emploient encore des agents de bande.

Une des séances de formation qui pourrait être analysée à leur intention serait le cours d'officier de police et de sécurité publique, donné soit de pair avec un cours de membre régulier, soit séparément.

En novembre 2002, avec le soutien du commandant de la Division, un membre autochtone et six jeunes ont participé à l'International Aboriginal Pow Wow, tenu au Skydome de Toronto. Le membre a pris en charge six jeunes provenant de six collectivités et de deux districts du Nouveau-Brunswick. Le même membre a récemment présenté le programme DARE à la collectivité autochtone de Burnt Church.

Nous nous occupons actuellement de former un plus grand nombre de gendarmes pour qu'ils puissent présenter le programme DARE. Certains d'entre eux sont affectés à des

collectivités des Premières Nations. Plusieurs membres autochtones ont récemment assisté à un séminaire sur la prévention du suicide à Montréal, grâce au travail du coordonnateur du Programme d'aide aux employés destiné aux membres de la Division et au soutien du commandant divisionnaire.

Le commandant divisionnaire (CD) a présidé le comité consultatif autochtone en novembre 2002. Le comité a rencontré le CD ainsi qu'un représentant des membres autochtones de la Division. Les participants ont présenté un tour d'horizon du niveau de satisfaction à l'égard des services de police dans leur collectivité. Celui-ci était très bon.

La Première Nation d'Elsipogtog a conclu un accord tripartite avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral. L'accord est entré en vigueur le 1er octobre 2002. Il prévoit l'affectation de huit membres réguliers et un commis pour assumer la responsabilité des services policiers de la Première Nation d'Elsipogtog, en remplacement des agents de bande actuels. Deux des anciens agents de la bande Elsipogtog sont inscrits au Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA) et travaillent actuellement à satisfaire aux exigences du programme. Une fois celui-ci réussi, ils poursuivront leur formation dans le cadre du Programme de formation des cadets (PFC) de la GRC. Le PFC prévoit aussi la formation d'un nouveau détachement au sein de la collectivité au cours de sa première année.

Le District 2 a entamé les étapes préliminaires de la négociation d'un accord tripartite avec deux collectivités des Premières Nations, celles de Kingsclear et Oromocto. Un accord provisoire négocié par le chef de district prévoit une présence policière accrue dans la collectivité autochtone de Kingsclear, qui compte deux membres de la GRC et un agent autochtone pour se partager la responsabilité d'assurer le service de police sur place.

Le ministère du Solliciteur général du Canada et le gouvernement provincial ont tous deux annoncé leur volonté de négocier des accords tripartites entre communautés avec les Premières Nations. De plus en plus, de Premières Nations expriment la volonté de contracter de telles ententes ou des accords provisoires semblables à celui signé à Kingsclear. Le ministère fédéral du Solliciteur général a également avisé les Services de la Police des Autochtones de la Division J qu'il envisageait la possibilité de négocier une entente tripartite avec la collectivité de Burnt Church si l'occasion se présente.

Les membres de tous les districts continuent de montrer un intérêt pour la culture autochtone et cherchent à étendre leurs connaissances ainsi que celles de leurs collègues. Ils s'appliquent également avec enthousiasme à montrer leur engagement envers ces collectivités en participant à des groupes et des activités, p. ex. en agissant comme entraîneur ou mentor, ou encore en participant à des programmes de formation.

Le District 8 a organisé une formation interculturelle en partenariat avec d'autres organismes d'application de la loi, la Première Nation de Burnt Church et la communauté de Neguac, et le District 5 a tenu récemment une séance de formation interculturelle locale pour ses membres.

Un membre autochtone du District 5 a été invité à s'adresser à une classe de cadets francophones de l'Atlantic Police Academy à l'Île-du-Prince-Édouard au sujet de la culture des Malécites et des Micmacs.

Plusieurs membres du District 10 ont participé récemment à une cérémonie locale de l'étuve et continuent à entretenir les liens qu'ils ont établis au sein de la collectivité de la Première Nation de Tobique. Ils continuent également de travailler avec la collectivité malécite de Madawaska.

Les membres du détachement de Tobique ont reçu des membres d'autres districts dans le cadre de la formation pratique des recrues, en leur fournissant la possibilité de travailler avec eux dans la collectivité autochtone de Tobique.

Les Services de la Police des Autochtones de la Division J ont soulevé auprès de la Section de la formation la question des besoins permanents en formation interculturelle au District. Le programme de formation inclura donc ce volet dans les années qui viennent.

De plus, dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, les Services de la Police des Autochtones ont également organisé un concours pour donner aux employés de la Division J l'occasion de tester leurs connaissances sur la culture des Autochtones et les questions qui les touchent au Nouveau-Brunswick.

Lors d'une réunion avec le chef de police adjoint de Fredericton, les Services de la Police des Autochtones ont établi une liaison avec les membres autochtones de ce service, responsable de la seule collectivité autochtone du Nouveau-Brunswick hors des attributions de la GRC.

La concertation entre la GRC et le ministère des Pêches et des Océans (MPO) continue de guider les ressources de la Division ainsi que les ressources régionales dans ce projet.

On planifie actuellement des séances de formation conjointes dans la région pour les ressources de la GRC et du MPO.

Les membres autochtones du District 5 ont exprimé un intérêt pour l'apprentissage des langues autochtones afin de resserrer les liens établis avec les Premières Nations des Micmac d'Elsipogtog, d'Indian Island et de Bouctouche. Nous étudions donc diverses possibilités d'obtenir une telle formation pour nos membres qui servent les collectivités autochtones.

## *MESURES DE RECHANGE*

Les mesures de rechange sont un programme établi au niveau de la collectivité dont le but est de faire participer le jeune coupable d'un premier délit, ses parents ou son tuteur, la victime et la communauté pour trouver une solution à un acte criminel mineur sans recours officiel aux tribunaux. Nous traitons ici des textes législatifs qui sont entrés en vigueur en avril 2003.

En octobre 2002, un examen a été réalisé par le Soutien à l'informatique (SI) de la Division J sur le taux de criminalité chez les jeunes dans le territoire que nous couvrons au Nouveau-Brunswick. Les résultats de cet examen sont au dossier et peuvent être consultés au besoin. Il semble qu'en 2002, le taux de criminalité chez les jeunes a décliné de près de 9 % pour certaines catégories comparativement à l'année précédente. Il est possible que le programme de mesures de remplacement explique en partie cette variation, tout comme notre engagement à améliorer nos programmes ciblant les jeunes, p. ex,. en affectant des membres aux écoles locales, ce qui nous permet des rapports plus étroits avec les élèves et le personnel. Nous allons demander au SI de procéder à un autre examen d'ici la fin de la prochaine période de rapport.

***Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA)**

Les membres de la Division J ont eu besoin de formation sur cette nouvelle loi et ses effets sur les méthodes de travail policier auprès des jeunes. Certains d'entre eux ont été choisis pour siéger dans un comité directeur avec nos partenaires provinciaux au ministère de la Sécurité publique et à la Direction provinciale des services de police. Le comité dressera la liste des besoins en formation ainsi que des ressources et fonds supplémentaires nécessaires.

En mars 2002, les membres de tous les districts ont assisté à une séance d'information préliminaire, pendant laquelle on a également choisi des formateurs, qui a été organisée par la Société John Howard.

Le ministère de la Justice du Canada a offert une séance d'orientation à la LSJPA à Moncton les 19 et 20 novembre 2002. Un échantillon représentatif de spécialistes de première ligne étaient présents. Ils ont donné aux participants un aperçu des changements que les personnes chargées d'appliquer la loi devront apporter à leur manière de s'acquitter de leurs tâches et de leurs responsabilités. Conjointement avec le ministère de la Justice, la Division J a tenu sa propre séance de formation avant celle du Ministère à Moncton. Les membres de la Division ont rencontré des représentants de l'équipe de la Stratégie nationale de la jeunesse, d'Ottawa, puis nos partenaires provinciaux du comité directeur pour déterminer quels aspects de la nouvelle loi créent un besoin de formation pour nos membres. Un calendrier de formation a ensuite été arrêté.

L'équipe de la Stratégie nationale de la jeunesse travaille toujours d'arrache-pied à des documents de formation destinés à aider les Divisions à mettre en œuvre la nouvelle loi ainsi qu'à modifier les politiques nationales en conséquence. L'équipe rencontre régulièrement ses représentants dans les Divisions par vidéoconférence, tentant ainsi d'obtenir de la rétroaction de leur part et de les tenir au courant de l'évolution du dossier. On prévoit que la politique de la Division s'alignera sur la politique nationale tout en tenant compte des exigences supplémentaires de nos partenaires contractuels provinciaux.

Tous les Districts ont appliqué une méthode de formation commune pour la nouvelle loi. La Division J a établi un partenariat avec le ministère de la Sécurité publique et les services de police du Nouveau-Brunswick pour donner de la formation sur la LSJPA à la collectivité policière. Une séance d'information destinée aux administrateurs de police et présidée par notre commandant divisionnaire a eu lieu le 20 janvier à notre quartier général. Elle a été suivie par un atelier « former les formateurs » tenu au même endroit. Les formateurs de le GRC et ceux des corps de police municipaux ont ensuite donné de la formation à l'échelle de la Région de manière concertée, en partageant les responsabilités de formation. Ces séances régionales se sont poursuivies durant les mois de février et mars et, depuis mars 2003, tous les membres de première ligne ont reçu la formation à la nouvelle loi.

La Division J continue à avoir un représentant au comité directeur provincial de la LSJPA, qui tournera sous peu son attention vers la conception de politiques ou la révision de celles qui sont touchées par la nouvelle loi. À Ottawa, le ministère de la Justice a publié sur son site Web national des documents explicatifs sur la LSJPA. Cette information a été transmise aux Districts pour leur information.

**Justice réparatrice**

Le but de la justice réparatrice est de réconcilier les victimes et les contrevenants en redressant la situation et en rétablissant les relations. Elle se veut un système assoupli, adapté aux besoins et

capable de rendre des comptes aux collectivités. L'un des moyens d'en faire une réalité consiste à sensibiliser et former les spécialistes de la justice pénale ainsi que la communauté en général. La GRC attache de l'importance à la promotion des processus de justice réparatrice tels que les forums de justice communautaire. Ces derniers font partie intégrante de ses activités, en vertu de la philosophie de la police communautaire.

À la Division J, nous faisons constamment la promotion de la justice réparatrice et nous en soutenons le principe. En octobre 2002, quatre membres ont suivi la formation destinée aux facilitateurs. De plus, l'édition 2003 du Guide de formation pour la justice réparatrice a été fournie à tous les districts et nous attendons du matériel de formation supplémentaire en provenance d'Ottawa.

Le service régional de Codiac et les Districts 2 et 5 ont fait état de 58 dossiers qui ont été traités par la méthode de la justice réparatrice en 2002-2003. Pour sa part, le District 5 a organisé trois forums de justice communautaire au cours de la dernière année. Le District 3 en a également tenu plusieurs. Ces forums sont liés à la nouvelle LSJPA. Ils ont été bien reçus et les résultats sont positifs. Ces districts ont depuis élargi ces forums aux écoles secondaires des environs. le District 4 projette que certains membres reçoivent la formation de facilitateur de forum de justice communautaire et le District 11 est en train de mettre sur pied un projet de justice réparatrice dans la collectivité de Burnt Church.

## *PROTOCOLES D'INTERVENTION EN VIOLENCE FAMILIALE*

Le nouveau poste de coordonnateur, police communautaire, prévention du crime et services aux victimes, a été doté en mai 2002.

Il joue un rôle de liaison entre les 12 chefs de district de la Division J pour s'assurer que les politiques et stratégies nationales sont appliquées dans toute la province, p. ex. la Stratégie nationale de la jeunesse , ainsi que pour améliorer les communications avec nos partenaires du gouvernement provincial et des collectivités locales.

Il est également responsable de l'administration des stages d'étudiants du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, des écoles secondaires et du programme d'alternance travail-études, de la Fondation de la police montée, de la tournée du Carrousel de la GRC et de l'organisation d'ateliers sur des questions telles que la violence familiale et les enjeux qui intéressent la jeunesse et les personnes âgées. Ses attributions incluent la promotion de priorités provinciales établies par le ministère de la Sécurité publique.

Notre coordonnateur siège également dans de nombreux comités provinciaux jugés comme essentiels si l'on veut que la GRC connaisse bien la nécessité de projets de police communautaire dans une région donnée. L'un de ces comités est l'Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick (APCNB). Le 2002-11-13, le coordonnateur a donné un aperçu aux membres du conseil d'administration au sujet de nos initiatives nationales et au niveau de la Division. Les personnes présentes ont discuté de la possibilité de partager certains de ces programmes avec d'autres groupes communautaires par le truchement de l'organisme.

La Division J a joué un rôle clé lors de la 16$^{e}$ conférence annuelle sur la prévention du crime et la sécurité communautaire organisée par le comité de coordination de l'Atlantique, tenue en juin 2002 à l'université Saint Thomas de Fredericton (N.-B.).

De plus, pour soutenir les efforts de l'APCNB, notre coordonnateur a fait une présentation aux participants du séminaire annuel sur la prévention du crime qui a eu lieu le 2002-11-01

à Miramichi. Cette présentation incluait notre programme de Stratégie nationale de la jeunesse intitulé Be Bright-Think Right/Sois prudent – C'est gagnant.

Le 2003-02-21, le comité a reçu la visite du commandant divisionnaire, le commissaire adjoint T.J Quigley, qui est venu appuyer leurs efforts. D'ailleurs, les réunions ordinaires de l'APCNB ont maintenant lieu fréquemment au quartier général de la Division J à Fredericton, N.-B.

En juin 2002, le coordinateur pour la Division J a également participé à des consultations pour les Services aux victimes de crimes au Nouveau-Brunswick (volet des tribunaux), organisées par le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick et Justice Canada. Près de 50 organismes gouvernementaux, particuliers et victimes se sont exprimés au sujet des services aux victimes et au traitement que ces dernières le ont reçu de la part des différents organismes policiers et gouvernementaux de la province. L'objectif de cet atelier était de trouver des façons d'améliorer ce service et de préparer une ébauche de rapport présentant nos conclusions à la ministre sur la nécessité de mieux protéger les droits des victimes de crime.

Le coordonnateur de la Division J a également eu la possibilité de décrire le projet bénévole de notre organisation appelé Services aux victimes, que nous prévoyons élargir en 2003. Pour les besoins du présent rapport, précisions que les Services aux victimes de la GRC sont constitués de bénévoles formés qui se rendent sur les lieux des suicides, morts subites et scènes d'accidents d'automobile mortels. Ils sont également présents lors d'une foule d'autres situations que les policiers rencontrent chaque jour. Ces bénévoles conseillent les victimes et leurs familles et les aiguillent vers les spécialistes ou les organismes gouvernementaux qui peuvent les aider dans leur épreuve. Cette aide bénévole fournie à nos clients permet aux policiers de se concentrer sur leur travail d'enquête. Nous attendons actuellement le rapport final du ministère de la Sécurité publique au touchant les modifications recommandées. Nous continuerons à faire la promotion des Services aux victimes à l'échelle de la province, dans les activités de police communautaire que nous prévoyons mettre sur pied.

Les 27 et 28 mars 2003, la Division J a organisé un atelier sur la violence familiale. Il a été rendu possible grâce au financement que le coordonnateur, police communautaire a été en mesure d'obtenir auprès de l'Initiative fédérale en matière de violence familiale. L'objectif de l'atelier était de s'assurer que nos membres continuent à percevoir la nécessité pour la GRC de faire davantage d'efforts dans le domaine de la violence familiale et qu'ils connaissent le protocole sur la manière de traiter ces problèmes. L'atelier avait également pour but de respecter l'accord de rendement du commandant divisionnaire et les priorités du ministre pour la province. Cet atelier a constitué une excellente occasion de mieux connaître nos partenaires de la communauté qui s'intéressent à ce grave problème ainsi que de trouver comment promouvoir l'éducation et la sensibilisation à l'égard des facteurs des risque de la violence familiale, l'importance de la participation de la communauté et la formation.

L'atelier incluait une pièce par le projet Une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick. Cette pièce rappelle de manière saisissante les femmes mortes à cause d'actes de violence au Nouveau-Brunswick. Les participants ont également entendu des présentations de statistiques sur les homicides au sein des familles, des conclusions de recherches, un

exposé sur les difficultés de gérer une maison de transition, les préoccupations autochtones sur la violence familiale et celles à l'égard des personnes âgées ou handicapées, ainsi que sur les services aux victimes et les protocoles de police. On a demandé aux participants de la GRC de diffuser l'information obtenue à l'atelier à leurs collègues et de travailler en collaboration avec la maison de transition de leur territoire pour promouvoir l'éducation et la sensibilisation à ce thème.

De plus, notre coordonnateur, police communautaire participe désormais au comité de travail du ministre sur la violence envers les femmes. Il est également un membre actif du Comité provincial « On vous a à cœur », nous touche les questions de violence familiale d'une manière complète, globale et intégrée.

À l'automne 2003, le coordonnateur a l'intention d'accueillir l'assemblée annuelle provinciale au quartier général de la Division J et de continuer à promouvoir le Comité provincial « On vous a à cœur » dans tous les districts du Nouveau-Brunswick.

La politique sur l'utilisation de la liste de vérification lors d'une enquête sur un cas de violence assure et améliore la qualité des enquêtes et la probabilité de condamnation. À ce titre, tous les Districts ainsi que le service régional de Codiac rapportent la mise en œuvre de ce système pour promouvoir l'utilisation de la liste dans toutes les enquêtes. On procède à un suivi de l'efficacité opérationnelle en soumettant les dossiers de violence familiale à des révisions par les gestionnaires et à une collecte de statistiques. Les Districts font savoir que les membres respectent la directive. On procédera à un inventaire final à la fin de 2003.

D'autres programmes de formation sont en cours de conception dans chaque district ainsi qu'à Codiac. Des séances de formation sont prévues pour l'automne 2002 et le printemps 2003. Des directives ont également été envoyées à tous les membres et superviseurs le 2002-07-25 pour préciser que la Liste de contrôle pour les enquêtes sur les mauvais traitements doit être remplie pour chaque dossier de violence familiale et que le dossier ne sera pas soumis au tribunal si le formulaire rempli ne s'y trouve pas.

Voici quelques autres initiatives qui sont en cours d'implantation dans les districts et à Codiac:

- Le District 8 a mis en place les directives suivantes pour les cas de violence familiale : tous les cas doivent faire l'objet d'une enquête et les dossiers communiqués au procureur de la Couronne dans les sept jours. Si les circonstances le justifient, la première comparution des contrevenants doit avoir lieu au cours de cette même période.

Le District a également conclu un partenariat avec la Table de concertation sur la violence conjugale de la Péninsule acadienne pour donner de la formation pertinente à tous ses membres en février 2003.

- Le District 10 a conclu une entente avec les procureurs de la Couronne locaux : ces derniers refusent de traiter les dossiers qui n'incluent pas la Liste de contrôle.

- Le service régional de Codiac et le District 11 ont ajouté de la formation sur la violence familiale à leur modèle de formation pour 2003.

- District 9 : l'Unité d'intervention pour crises familiales de Restigouche a fourni aux membres une formation sur la violence familiale en décembre 2002.

- Le District 4 applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence familiale. On tient donc des enquêtes sur cautionnements pour s'assurer que les contrevenants demeurent

incarcérés ou libérés sous conditions pour protéger les victimes.

- District 5 : trois présentations ont été faites à tous les membres par le président du Centre de prévention de la violence dans Kent Inc. En avril 2002, un protocole d'entente a été signé par cet organisme et le District. L'hôpital et les médecins du comté de Kent ont également été concernés.

- District 2 : on s'est occupé de l'objectif de fournir rapidement un rapport complet sur la violence familiale aux tribunaux. Un suivi sera fait par le personnel de liaison avec la Cour et les chefs d'équipe. Les responsables voient également à la conception d'un programme de formation qui inclura les services aux victimes ainsi que le partenariat avec les services sociaux, le ministère de la Justice et les unités de protection.

- Le District 11 s'assure que tous les membres connaissent les protocoles et les politiques relatifs à la violence familiale. Le procureur de la Couronne exige que la Liste de contrôle pour les enquêtes sur les mauvais traitements soit remplie pour tous les cas faisant l'objet de poursuites.

Lorsqu'on prend connaissance de nos activités et de la participation de notre Division à divers comités de travail sur la violence familiale ici au Nouveau-Brunswick, il est évident que notre organisation est pleinement engagée dans un effort pour réduire ce comportement inutile et inacceptable.

Pour que ces efforts portent fruit, nous allons continuer à travailler aux côtés de nos partenaires de la collectivité.

## *PRÉVENTION DU CRIME*

Le Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue (D.A.R.E.) a été conçu pour le programme de base des élèves de 5$^{e}$ et 6$^{e}$ années. En 2002, le programme a été présenté dans toutes les écoles et les Districts de la GRC, soit 50 collectivités et écoles. On a également formé 20 gendarmes de plus au programme D.A.R.E., pour un total de 46. Entre janvier et juin 2002, un total de 2 000 élèves de cinquième et sixième années ont reçu une formation dans le cadre du programme et on estime que le nombre a été de 3 000 entre septembre et décembre 2002. En 2003, on prévoit que 6 000 élèves des mêmes niveaux suivront le programme D.A.R.E. et que 12 autres gendarmes seront formés. De plus, en 2002-2003, un facilitateur en formation d'agents D.A.R.E. et deux mentors bilingues ont été certifiés afin qu'ils contribuent à l'équipe de formation au programme pour la région de l'Atlantique.

Le programme PARTY (Prévention des traumatismes chez les jeunes) est destiné aux élèves de 9$^{e}$ année. En 2002, le programme a été présenté en deux endroits, y compris à 450 jeunes de 9$^{e}$ année provenant de six écoles secondaires, deux districts scolaires et deux districts de la GRC. En 2003, le programme sera présenté en cinq endroits touchant 15 écoles, 1 200 jeunes de 9$^{e}$ année provenant de cinq districts scolaires et quatre districts de la GRC. Un effort de planification considérable a déjà été investi par la Section de la sensibilisation aux drogues de la Division J afin de faire du programme PARTY un succès cette année.

Nous avons réussi à obtenir le financement de deux projets dans la Division au cours de l'examen de l'automne. Le MacNaughton Youth Parenting and Childcare Centre (Pivots – Assistance à deux générations), avec la participation du service regional de Codiac, a reçu 10 000 $ tandis que le Soccer Mineur

Belledune incorporé, qui est organisé par des membres de la GRC du District 9, a reçu 2 500 $ pour acheter le matériel nécessaire à son programme. Nous préparons actuellement trois autres présentations à la Fondation, pour des programmes auxquels participent deux Districts et dont les budgets totalisent environ 26 000 $.

Nous poursuivons notre partenariat et nos échanges avec d'autres organismes dans le cadre du programme et des projets de la Stratégie nationale de la jeunesse. Par exemple, le 20 novembre 2002, le quartier général de la Division J a reçu une centaine d'élèves et leurs enseignants, provenant de tous les coins de la province, en reconnaissance de la Journée nationale de l'enfant décrétée en 1989 par une résolution des Nations unies sur les droits des enfants. Nous avons fait équipe avec Santé Canada pour demander à des étudiants de cinquième année provenant de divers milieux de rédiger une composition et de dessiner une carte postale sur le thème «Un monde digne des enfants ». La participation et le résultat final ont été excellents. Le commandant divisionnaire a remis à quatre élèves de différentes régions un certificat spécial reconnaissant la qualité de leur participation. Chaque élève a également reçu un certificat de participation de la part de Santé Canada.

Notre plus récent programme dans le cadre de la Stratégie nationale de la jeunesse, «Be Bright, Think Right – Sois prudent, c'est gagnant », est un partenariat entre notre organisation et Scouts Canada ayant bénéficié des travaux d'une équipe d'experts pour créer des programmes d'éducation autour de quatre thèmes principaux : l'intimidation, la sécurité sur Internet, la diversité et le respect et le transport par autobus scolaire. Ce qui rend ce programme unique, c'est qu'il est possible de le partager avec d'autres partenaires de la collectivité ainsi qu'avec des organismes policiers. En fait, le directeur général a donné son accord pour qu'un exemplaire soit laissé à la bibliothèque de la Maine Community Police Initiative (MCPI) pour utilisation par les autres organismes policiers des états-Unis. Nous l'avons également partagé avec la Police militaire des Forces canadiennes et les écoles qui prennent le temps d'expliquer le programme à leurs élèves.

La Division J a également formé un partenariat avec les Shriners et s'est engagée dans un programme appelé Red Coat-Red Fez/ Opération tuniques et fez rouges. Le but du programme est de repérer les enfants qui pourraient avoir besoins de soins médicaux gratuits fournis par les 22 hôpitaux pédiatriques des Shriners au Canada et aux États-Unis. Ces enfants peuvent avoir besoin de soins médicaux pour des problèmes orthopédiques affectant leurs os, articulations ou muscles, de réhabilitation pour des blessures à la moelle épinière, souffrir de brûlures graves ou de chirurgie reconstructive et de réhabilitation après de telles brûlures. Nous pouvons aider ces enfants parce que nous patrouillons tous les coins de la province.

De nombreux programmes sont en cours pour nos jeunes à la Division J. Cependant, les jeunes pourraient être mieux représentés au sein des comités consultatifs. Nous avons établi des contacts préliminaires dans ce domaine et nous allons continuer d'accroître cette représentation cette année.

Un décompte récent indique que la Division J compte 39 groupes consultatifs communautaires. Les jeunes sont représentés à 29 d'entre eux tandis que 24 possèdent des représentants des aînés. Nous espérons accroître ce nombre au cours de l'année de référence 2003.

Nous préparons actuellement un exposé général qui peut être utilisé pour constituer un conseil consultatif des jeunes pour le commandant divisionnaire. Ce groupe représentera notre diversité dans la province ainsi qu'un

échantillon représentatif des clients que nous servons. Nous espérons y inclure des enfants en danger. Nous répétons que nous avons l'intention de nous assurer que ce conseil consultatif du commandant divisionnaire est significatif et utile pour toutes les parties concernées. Nous utiliserons les lignes directrices du programme de Stratégie nationale de la jeunesse et nous pourrions intégrer cette idée aux groupes consultatifs communautaires.

Nous avons entrepris une analyse des critères à respecter pour former un conseil consultatif des aînés auprès du commandant divisionnaire. Ce comité sera formé de clients représentatifs de la diversité du Nouveau-Brunswick et se réunira en présence du commandant divisionnaire deux fois par an. Ce faisant, nous cherchons à vérifier que notre modèle de prestation de services répond aux besoins de nos clients aînés tout en donnant au commandant divisionnaire la possibilité de discuter ouvertement des questions qui les touchent.

On espère que ce comité sera composé d'un échantillon représentatif des clients que nous servons dans la Division et se réunira avec le commandant divisionnaire deux fois l'an. Nous cherchons ainsi à vérifier que notre modèle de prestation de services répond aux besoins de nos clients aînés et à ouvrir un canal de communication entre eux et notre organisation.

La participation des personnes âgées est également bonne au niveau du District. Récemment, la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick a participé à l'atelier sur la violence familiale. Sa présentation était très instructive et nous prévoyons continuer de rencontrer les différents groupes d'aînés de la province. Le coordonnateur a également assisté à plusieurs réunions dans la Division, et les personnes âgées estiment que nous sommes au courant des enjeux qui les touchent.

Dans certains districts, des aînés ont participé aux activités policières de tous niveaux, y compris les groupes de surveillance de quartier, les groupes de bénévoles, les programmes de déjudiciarisation visant les délinquants juvéniles et adultes, etc. Comme il a été dit précédemment, beaucoup de personnes âgées ont participé aux GCC. Néanmoins, nous souhaitons pousser cette collaboration plus loin et accroître le niveau de participation.

En partenariat avec le service de police de Saint John, nous avons participé à la foire commerciale des citoyens du troisième âge, tenue à Saint John en mars 2003. Ce projet a remporté un franc succès et permis aux aînés d'exprimer leurs inquiétudes, tandis que notre organisation (et ses partenaires) a eu la chance de présenter du matériel d'information et de sensibilisation touchant les problèmes des aînés.

Voici une liste des programmes que les districts et Codiac exécutent ou auxquels ils participent :

- Codiac : le programme D.A.R.E. est actuellement offert à 26 des 44 classes de cinquième année. Le but à long terme est d'obtenir suffisamment de ressources financières et humaines pour offrir ce programme aux 44 classes.

L'Unité de la police sélective, à Codiac, collabore avec différents partenaires dans la collectivité afin de formuler des stratégies à court et à long terme pour réprimer le crime et atténuer les dommages qu'il cause dans les quartiers et les collectivités. L'Unité met à profit la méthode CAPRA, ses partenaires, diverses initiatives ainsi que son imagination pour élaborer des approches communautaires saines. Leur objectif en 2003 est d'implanter dans le centre-ville de Moncton un bureau communautaire, lequel permettra d'interagir directement avec tous les partenaires du centre-ville, plus particulièrement les gens d'affaires et les jeunes.

Sécurité des foyers et des collectivités

Les Services aux victimes de Codiac comprennent un coordonnateur à temps plein et 23 bénévoles, qui offrent leurs services jour et nuit, tous les jours. Leur objectif est de faciliter l'aiguillage par les membres et les trois collectivités qu'ils servent.

Les services de police bénévoles des trois collectivités disposent de plus de 30 bénévoles qui offrent des centaines d'exposés et de séminaires sur la prévention du crime aux élèves de la maternelle à la quatrième année (environ 5 000 jeunes) ainsi qu'aux groupes et aux organisations de personnes âgées.

- District 8 : en mars 2003, le district a organisé une conférence jeunesse à Tracadie-Sheila. Le but de cette conférence était de promouvoir la prévention du crime par le développement social et d'encourager les jeunes à participer aux efforts visant à réduire le crime et la victimisation. Un des objectifs serait de former un comité jeunesse de prévention du crime qui continuera de travailler dans la collectivité et d'assurer la liaison avec la police, afin que soyons au fait de leurs inquiétudes et de leurs besoins.

Le District a aussi réussi à mettre en place le programme D.A.R.E. dans une vaste majorité d'écoles. Un membre a été affecté exclusivement au programme. Les écoles ont accordé du financement au district afin de couvrir tous les coûts du programme. Un concessionnaire automobile local a aussi fait don au programme d'un véhicule qui sera utilisé à des fins promotionnelles dans toute la péninsule acadienne. Cet élément précis du modèle de prestation est particulièrement bien vu par les administrations municipales.

Le district a aussi participé, en collaboration avec les fournisseurs de services d'ambulance, à un projet dont l'objectif est de fournir aux membres du District et aux techniciens d'urgence médicale de l'information médicale pertinente lorsqu'ils répondent aux appels 911 qui proviennent des résidences où habitent des personnes âgées. Une campagne médiatique accompagnera le lancement du projet dans la péninsule acadienne. Le District n'a participé à aucun groupe ou comité qui offre des services aux personnes âgées, mais cela est devenu une priorité pour l'exercice à venir.

- District 11 : le programme D.A.R.E. est actif dans la région d'Hillsborough. Le district assure la liaison avec toutes les écoles de la région. Il met également en œuvre le programme du contrat sur les drogues et l'alcool, le programme contre l'intimidation ainsi qu'un comité consultatif sur la jeunesse, avec la collaboration du conseil étudiant.

Le poste d'Irishtown a toujours un Groupe des personnes âgées.

- District 9 : les membres assurent la liaison avec les groupes consultatifs communautaires. Ils doivent s'assurer que les jeunes sont représentés. Impossible de songer à de nouveaux programmes avec les ressources actuelles, même si les écoles ont présenté des demandes en ce sens. Le programme avec les écoles est en place dans huit municipalités.

- District 4 : le District a accru sa présence dans les écoles et posté des agents dans les zones scolaires aux heures d'affluence. Des membres effectuent des visites dans les écoles pour s'assurer que tout va bien et, surtout, pour établir un contact avec les jeunes. Le district a mis en place le programme contre l'intimidation, le programme D.A.R.E. et le programme Vial for Life s'adressant aux aînés. Les membres assurent la liaison avec tous les centres d'hébergement de personnes âgées et servent d'entraîneurs à des jeunes et des enfants pour différents sports.

- District 6 : le programme DARE est en place dans toutes les écoles primaires du District. Le

district 6 est le seul de la région de l'Atlantique à offrir un programme complet de sensibilisation aux drogues aux jeunes de la cinquième et sixième année. Une formation a été fournie au premier agent du Canada atlantique à donner le cours, en collaboration avec le comité de sensibilisation aux drogues de Miramichi. D.A.R.E. a été implanté dans d'autres écoles, avec autant de succès.

Un gendarme a été désigné afin d'assurer la liaison avec toutes les écoles du District. Le district participe activement au programme de visites sur l'heure du dîner et, à l'automne 2003, procédera à l'exécution du programme Sois prudent, c'est gagnant, qui s'attaque à l'intimidation dans la cour d'école, aux prédateurs sur Internet ainsi qu'à la sécurité dans les autobus scolaires.

Des réunions ont été organisées avec les groupes de personnes âgées pour discuter des problèmes qui les concernent et répondre aux questions sur les services de police connexes.

- District 7 : chacune des écoles a un agent de liaison.

- District 5 : à l'automne 2002, D.A.R.E. a été livré dans six écoles et huit classes du District. Au moins un membre s'occupe de faire des visites et d'exécuter un programme de relations publiques pour chacune des écoles du district.

- District 2 : le programme D.A.R.E. est en place à Oromocto, New Maryland, Chipman et Minto. Des programmes ont aussi été mis en place dans les écoles de Gagetown et Cambridge-Narrows. Le programme de patrouilles de citoyens (COPS), à Gagetown, repose sur une collaboration active avec les personnes âgées. Tous les postes du District 2 ont des programmes de relations communautaires comme Surveillance de quartier, COPS et Parents-secours qu'ils exécutent en permanence.

- District 1 : trois membres ont présenté D.A.R.E. à trois écoles différentes. Les membres assurent la liaison avec toutes les écoles du district, pour veiller au maintien de rapports satisfaisants entre les étudiants et le personnel scolaire.

Des présentations ont été faites à des groupes de personnes âgées sur différents thèmes, par exemple les abus et les fraudes ciblant les personnes âgées.

La prévention du crime est devenue une préoccupation communautaire. Les intervenants de différents secteurs mettent à exécution des initiatives visant à contrôler les facteurs qui affectent leur sécurité et leur environnement. La prévention du crime illustre parfaitement comment la collectivité et la police peuvent mettre en œuvre des programmes de prévention qui fonctionnent, au moyen d'initiatives variées amorcées par un groupe d'intervenants extrêmement diversifié. Pour que ces programmes de prévention soient efficaces, il faut rencontrer fréquemment les groupes visés et veiller à ce que les programmes soient pertinents et adaptés aux besoins des citoyens et des collectivités.

## *OPÉRATIONS CONJOINTES*

Il est extrêmement important que nous collaborions dans les domaines du renseignement, de la sécurité et de l'application des lois, car l'application de la loi coûte cher et les ressources sont limitées. En d'autres mots, nous n'avons plus les moyens de tolérer que des systèmes se chevauchent.

Les opérations conjointes constituent une ressource précieuse pour rassembler de l'information, échanger des renseignements stratégiques ou de nature criminelle, des connaissances tactiques ou opérationnelles et

planifier des interventions conjointes et individuelles. Il s'agit d'un maillon indispensable des efforts que nous déployons pour lutter contre le crime qui affecte nos citoyens et nos collectivités.

Des représentants de la GRC et du ministère de la Sécurité publique se sont réunis afin d'accroître la coopération entre les organismes pour partager l'information et renforcer la sécurité de la province et, incidemment, la sécurité nationale. En outre, des présentations ont été faites aux partenaires du gouvernement provincial au sujet des initiatives mises en œuvre pour enrayer le crime organisé et le terrorisme au Nouveau-Brunswick.

L'officier responsable de l'Application des lois fédérales a livré une présentation à l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick et à tous les chefs de district de la GRC afin qu'ils approuvent la création d'opérations policières permanentes, ce qui permettrait d'accroître notre capacité collective à combattre le crime à différents niveaux, y compris le crime organisé. Jusqu'ici, le service de police de Grand-Sault, la police régionale de Rothesay et le District 3 de la GRC ont donné leur accord de principe.

Deux groupes spéciaux interpolices ont été mis sur pied afin d'accumuler des renseignements au sujet des groupes qui se livrent au crime organisé dans la province. Ces groupes comprennent des membres de la police de Miramichi, de la police du District, des services de police de Saint John et Rothesay et de la Section des enquêtes criminelles de la Division J.

Les membres de l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF) ont rencontré les gens des services de police municipaux et des districts de la GRC situés le long de la frontière avec le Maine. Ils leur ont expliqué le but de l'initiative, en précisant que leur coopération était sollicitée. Les réactions se sont avérées très positives. De la formation sur les enquêtes relatives à la sécurité nationale a été donnée aux agents de la GRC, des services de police municipaux et d'autres organismes de police et de renseignement.

Le coordonnateur de la police communautaire, de la prévention du crime et des services aux victimes de la Division J a préparé un article pour le premier numéro du *Bulletin de l'APCNB*, publié cet été. Cette publication a pour mission de souligner et promouvoir les activités entreprises au Nouveau-Brunswick pour assurer la sécurité des collectivités. L'article avait pour sujet le comité sur les vols de bois et les actes d'intrusion du district de Sussex.

Au cours de la présentation du coordonnateur sur la police communautaire et le CAPRA, dans le cadre d'une séance de formation des leaders de la Maine Community Policing Initiative tenue en novembre 2002, à Lewiston (Maine), le major Thomas Santaguida, du Maine Warden Service, a indiqué qu'il aimerait en apprendre davantage sur le comité afin de renseigner le public sur la nécessité de lutter contre le vol d'une ressource précieuse et, en même temps, échanger des idées à ce propos. Une réunion sera organisée plus tard au cours de l'année pour discuter d'une initiative mutuelle.

Le district 8 étudie actuellement la possibilité de mettre en place un programme d'échange avec la police municipale de Miramichi afin d'améliorer les relations entre les deux organisations. Un partenariat similaire pourrait être envisagé entre le poste de la GRC à Caraquet et le service de police de Bathurst.

La Section des enquêtes générales du district 8 collabore souvent avec le service de police de Miramichi, le service de police de Bathurst et la police régional de BNPP dans les dossiers d'intérêt mutuel.

La plupart des districts ont participé à des réunions avec des avocats de la Couronne afin de cerner les secteurs d'intérêt mutuel, ou avec les autres services de police afin de maintenir des communications franches et ouvertes.

District 5 : une entente officieuse a été conclue entre le district et les représentants du parc national Kouchibouguack. L'accord définit les rôles et les responsabilités pour la prestation des services au public, le protocole, les personnes-ressources ainsi que l'application.

District 2 : un protocole d'entente a été signé avec la Première Nation Kingsclear. Un membre régulier sera affecté à la supervision de l'agent de bande et un employé civil temporaire (ECT) sera recruté pour assurer les services de police communautaire. Ce devait être une solution à court terme au problème de visibilité et de police de Kingsclear, qui devait mener à un accord tripartite.

Une entente officieuse a aussi été conclue par le ministère de la Défense nationale et le district 2 au sujet des services de police visant les logements familiaux de la base des FC à Gagetown. Nos spécialistes juridiques tentent actuellement de trancher une question de compétence en suspens depuis longtemps. Dans l'intervalle, la GRC assume la responsabilité des services de police.

District 3 : des protocoles d'entente ont été négociés avec les services de police de Saint John et Rothesay, qui participent activement à un projet de lutte contre le crime organisé. Les responsables du district en sont aux dernières étapes de la négociation d'un PE avec le centre des services correctionnels du pénitencier de Dorchester afin qu'au besoin, le groupe de négociation en cas de prise d'otages puisse obtenir les conseils de leur psychologue.

Le succès des opérations conjointes nous montre clairement que nous devons continuer d'échanger des renseignements avec nos partenaires provinciaux et municipaux. Nous ne devons pas perdre l'objectif de vue : la sécurité des citoyens du Nouveau-Brunswick.

## *SÉCURITÉ ROUTIÈRE*

Vision sécurité routière 2010 (VSR), adopté par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, est un plan à long terme dont l'objectif est de réduire le nombre de décès et de blessures graves sur les routes canadiennes de 30 % comparativement aux moyennes de 1996-2001.

Comme nous l'avons dit, l'objectif de VSR 2010 est le suivant :

- une réduction de 30 % du nombre de décès et de blessures graves sur les routes.

Pour y parvenir, il faudra atteindre les buts suivants :

- veiller à ce qu'au moins 95 % des gens portent la ceinture de sécurité;
- réduire de 40 % le nombre de décès ou de blessures graves mettant en jeu l'alcool au volant;
- réduire de 40 % le nombre de décès ou de blessures graves causées par le non-respect de l'obligation de porter la ceinture;
- réduire de 30 % le nombre de personnes vulnérables tuées ou blessées gravement lors d'un accident de la route;
- réduire de 20 % le nombre d'usagers de la route tués ou blessés gravement lors d'accidents mettant en jeu un excès de vitesse ou une collision à une intersection;
- réduire de 20 % le nombre de décès ou de blessures graves mettant un transporteur commercial en jeu.

La Police de la circulation de la Division J continue de collaborer avec le gouvernement provincial afin de définir et d'établir des repères pour VSR 2010. On a recommandé la tenue d'une conférence de deux jours, au printemps 2004 ou avant, afin d'examiner en profondeur les objectifs et les mesures à prendre.

En février 2003, des représentants de la GRC, de sept services de police municipaux et de la DALVU se sont réunis pour discuter de Vision sécurité routière 2010 et du plan stratégique de la Police de la circulation. Une autre réunion est prévue pour septembre 2003.

La Police de la circulation de la Division J a coordonné cinq Programmes d'application sélective – circulation (PASC) au cours de l'été et de l'automne 2002. La durée de chacun d'eux était de quatre à huit jours. Les organismes de police, y compris la Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires, y ont participé. La GRC a compilé des statistiques à ce sujet; les résultats sont présentés à l'annexe "B".

De l'information a été recueillie sur les violations relatives à l'assurance. Selon les accusations qui ont été portées, moins de 1 % des véhicules n'étaient pas assurés. En 2002, près de 724 contraventions ont été remises pour conduite sans assurance et 623 pour défaut de fournir une preuve d'assurance. Par ailleurs, 1 110 avertissements ont été remis pour défaut de transporter une preuve d'assurance sur soi. Il reste préoccupant de constater qu'il n'existe aucun mécanisme permettant aux organismes d'application de la loi de vérifier la validité d'une assurance lors d'un contrôle routier. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra analyser cette question avec les compagnies d'assurance.

La Division J continue d'étudier un projet régional de barrages autoroutiers. La Division a administré ce programme au cours des quatre premiers mois de 2002 mais a dû le suspendre en raison du manque de ressources. L'équipe a été reconstituée en décembre 2002.

Elle est basée dans les districts 11 (Irishtown) et 4 (Shediac). Chacun de ces districts a décidé d'affecter un, voire deux de leurs membres à cette équipe. Ils travaillent indépendamment et, à l'occasion, en équipe. Les équipes sont devenues opérationnelles en janvier. Au cours des trois premiers mois, essentiellement, les membres ont reçu de la formation et se sont familiarisés avec leur nouveau rôle. Ils ont collaboré avec la DALVU ainsi que des membres des districts et des divisions H et L, lorsque les ressources le permettaient. L'équipe a aussi appuyé les activités locales de district pour lesquelles les ressources étaient limitées.

La Police de la circulation de la Division a aussi coordonné plusieurs initiatives liées à la Stratégie de la conduite avec facultés affaiblies (SRCFA) en décembre, notamment en utilisant le programme Adolescents contre l'ivresse au volant dans le cadre de contrôles routiers. Par ailleurs, de nombreux districts continuent de coordonner leurs initiatives de PASC avec la DALVU. Les membres participent très volontiers aux opérations de ce genre.

La Police de la circulation de la Division J a coordonné, avec l'aide de partenaires, la Semaine de la sécurité routière en décembre 2002 et, au cours des mois suivants, des activités sur la conduite avec facultés affaiblies. Une conférence de presse est venue donner le coup d'envoi de l'événement. L'inauguration a été présidée par le ministre de la Sécurité publique. Près de 35 représentants du ministère de la Sécurité publique, du ministère des Transports, du programme Adolescents contre l'ivresse au volant et des médias y ont participé. L'événement a été suivi d'une série d'activités qui se sont poursuivies jusqu'à Noël.

La Police de la circulation dispose des outils de base dont nous avons besoin pour rendre nos routes plus sûres. Les comptes que nous devrons rendre doivent toucher à notre capacité de réduire le nombre de décès et de blessures graves sur les routes. Notre mission est de sauver une vie, et non de prévenir une collision.

La sécurité des collectivités passe par la sécurité des routes. C'est ce défi que la Police de la circulation devra relever.

## *INITIATIVE SUR LES URGENCES DE SÉCURITÉ (IUS)*

La Division J travaille avec les instances provinciales à l'élaboration de l'Initiative sur les urgences de sécurité (IUS), qui rassemble les organismes fédéraux, provinciaux et privés pour aborder les enjeux de sécurité nationale. Par ailleurs, nous orchestrons actuellement un détachement à la Section des enquêtes relatives à la sécurité nationale afin de faciliter l'atteinte des objectifs de l'IUS, grâce au financement du gouvernement provincial.

Le ministère de la Sécurité publique a eu de nombreuses discussions avec les membres de la Division J depuis l'annonce de l'IUS. Les conseils et les efforts de la GRC seront essentiels au succès de plusieurs aspects de cette initiative.

Les thèmes suivants se rapportent à l'ISU et aux liens de l'initiative avec la Division J :

- description et impacts du programme sur les incidents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et liés aux explosifs;
- élaboration d'un plan de lutte au terrorisme, dans le cadre du plan d'urgence du gouvernement provincial;
- le travail et les plans de la GRC relativement aux urgences à l'échelle du pays, de la Division ou d'un district;
- description et impacts du programme provincial de protection des infrastructures essentielles;
- enjeux d'application de la loi, de sécurité et de protection des infrastructures essentielles entourant les voies d'accès terrestres, maritimes et aériennes ainsi que les ports d'entrée;
- mise en œuvre de communications
- sécurisées pour les partenaires de la GRC.

Une rencontre avec les gens du ministère de la Sécurité publique a été tenue en novembre 2002, au cours de laquelle nous nous sommes entendus sur les secteurs à traiter, au niveau du personnel, pour l'application des lois fédérales, les opérations et les communications (aide de la GRC au Ministère pour établir des communications sécurisées par voix et par télécopieur, examen des plans de sécurité matérielle des organismes ministériels, examen de l'interopérabilité des technologies de l'information à l'appui de la Division J et du centre des opérations d'urgence du Nouveau-Brunswick) et l'élaboration d'un programme contre les dangers CBRNE (la GRC participe à la planification des mesures provinciales dans ce domaine).

Une rencontre des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux responsables de la sécurité est prévue se tiendra à Saint Andrews en juin 2003.

Parmi les thèmes abordés, il y aura l'Initiative sur les urgences de sécurité, les menaces qui pèsent actuellement sur le Canada, les fonctions des ministères fédéraux ainsi que des possibilités de collaboration.

# LE MOT DE LA FIN

Le dernier exercice a été ponctué de bien des obstacles. Je suis heureux de dire que notre organisation a su les surmonter. Le crime organisé continue de croître dans la province, mais il est continuellement contré par l'excellent travail de nos membres. Les efforts de tous les employés de la Division ont été soulignés par la haute direction, le public et tous les ordres de gouvernement.

Nous voyons tous nos membres faire leur marque, notamment lorsque le personnel en uniforme offre des services généraux ou déploie des efforts pour effectuer des patrouilles routières, des enquêtes et des barrages ou relativement à des initiatives comme Project Pipeline et Jetway. Le travail de nos sections spécialisées, au niveau fédéral et provincial, a aussi produit des résultats appréciables. Grâce à tout cela ainsi qu'aux efforts soutenus de notre personnel de soutien opérationnel et administratif ainsi qu'à nos partenaires, la GRC a su se rapprocher plus que jamais de ses objectifs.

J'ai bon espoir qu'en continuant de travailler en équipe, nous saurons maintenir et exploiter la fierté, les traditions et la qualité du service qui sont caractéristiques de la GRC.

Annexe "A"

# CADRE STRATÉGIQUE

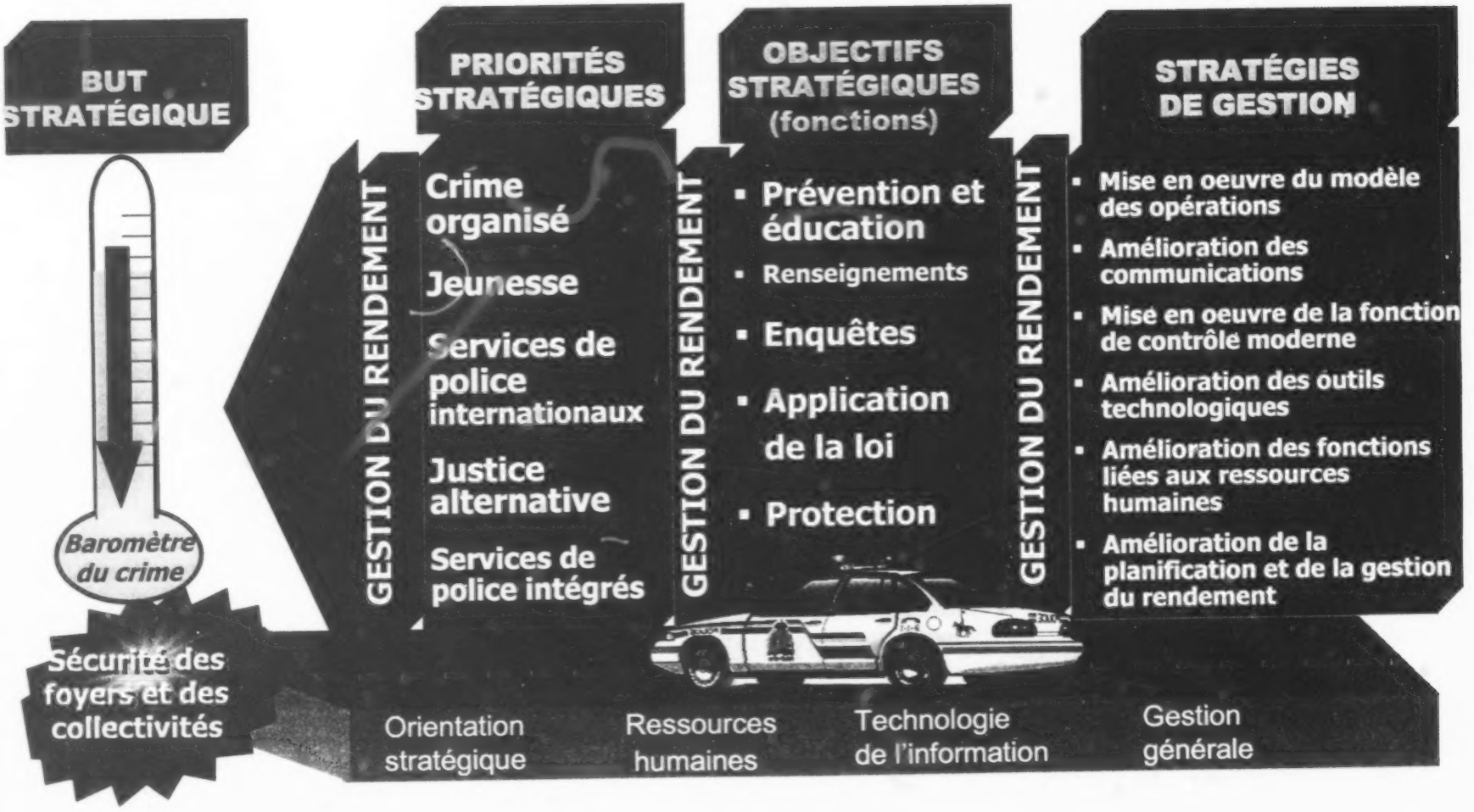

# ANNEXE "B"

## Programme d'application sélective - circulation (PASC)

Été 2002

*Division "J" / District*

| Mois/ Date | 1 | 2 | 3 | 3.a | 3.b | 3.c | 3.d | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| May/mai 16 - 23 | 315 | 59010 | 523 | 263 | 471 | 1516 | 20 | 87 | **2887** | 43 | 26 | 13 | 11 | 19 | 68 | 46 | 2 |
| June/juin 28 July/Juille t 2 | 104 | 10258 | 273 | 66 | 135 | 512 | 13 | 33 | **1079** | 45 | 23 | 6 | 6 | 20 | 40 | 25 | 2 |
| Aug./août 2- 6 | 118 | 19350 | 436 | 141 | 277 | 728 | 11 | 30 | **1613** | 58 | 35 | 12 | 9 | 22 | 48 | 20 | 3 |
| Aug./août 30 Sept./sept 2 | 103 | 14116 | 212 | 69 | 196 | 523 | 11 | 13 | **1025** | 41 | 29 | 4 | 6 | 22 | 54 | 24 | 4 |
| Impact Oct 5 | 215 | 23026 | 67 | 126 | 254 | 396 | 8 | 13 | **864** | 25 | 12 | 1 | 4 | 6 | 15 | 5 | 0 |
| *Total* | **855** | **125,299** | **1611** | **665** | **1333** | **3675** | **63** | **176** | **7468** | **212** | **125** | **36** | **32** | **89** | **225** | **120** | **11** |

| Jours: 22 | | Total SIRP: 3572 | Total d'avertissements: 3851 | Total des C.C.: 161 + 36 drogues | Total d'accidents: 356 |
|---|---|---|---|---|---|

*Légende*

1. Total de barrages routiers
2. Total d'inspection de véhicules
3. Infractions sur la loi provinciale
   - 3.a. Vitesse
   - 3.b. Ceintures
   - 3.c. Autre
   - 3.d. Avertissements écrits
   - 3.e. Assurance (C/A)
4. Loi sur la réglementation des alcools
5. Ivressomaître / Refus
6. Autres infractions C.C.
7. Loi sur les drogues et autres substances
8. Suspensions de 24 h
9. Dommage à la propriété
10. Lésion corporelle
11. Blessure fatale

# ANNEXE "B"

## Programme d'application sélective - circulation (PASC)

### Été 2002

***Division "J" / District***

| Mois/ Date | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| May/mai 16 - 23 | 315 | 59010 | 523 | 263 | 471 | 1516 | 20 | 87 | **2887** | 43 | 26 | 13 | 11 | 19 | 68 | 46 | 2 |
| June/juin 28 July/Juillet 2 | 104 | 10258 | 273 | 66 | 135 | 512 | 13 | 33 | **1079** | 45 | 23 | 6 | 6 | 20 | 40 | 25 | 2 |
| Aug./août 2- 6 | 118 | 19350 | 436 | 141 | 277 | 728 | 11 | 30 | **1613** | 58 | 35 | 12 | 9 | 22 | 48 | 20 | 3 |
| Aug./août 30 Sept./sept. 2 | 103 | 14116 | 212 | 69 | 196 | 523 | 11 | 13 | **1025** | 41 | 29 | 4 | 6 | 22 | 54 | 24 | 4 |
| Impact Oct 5 | 215 | 23026 | 67 | 126 | 254 | 396 | 8 | 13 | **864** | 25 | 12 | 1 | 4 | 6 | 15 | 5 | 0 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Jours: 22** | | **Total SIRP: 3572** | **Total d'avertissements: 3851** | **Total des C.C.: 161 + 36 drogues** | **Total d'accidents: 356** |

***Légende***

1. Total de barrages routiers
2. Total d'inspection de véhicules
3. Infractions sur la loi provinciale
   - 3.a. Vitesse
   - 3.b. Ceintures
   - 3.c. Autre
   - 3.d. Avertissements écrits
   - 3.e. Assurance (C/A)
4. Loi sur la réglementation des alcools
5. Ivressomètre / Refus
6. Autres infractions C.C.
7. Loi sur les drogues et autres subtances
8. Suspensions de 24 h
9. Dommage à la propriété
10. Lésion corporelle
11. Blessure fatale

Annexe "C"

# PROGRAMMES DE POLICE COMMUNAUTAIRE

Voici une liste non exhaustive des initiatives, partenariats, comités et programmes de prévention criminelle dans les districts et à Codiac:

**DISTRICT 1:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Programme d'application sélective – circulation; Adolescents contre l'ivresse au volant; groupes consultatifs communautaires; Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue (DARE); Échec au crime; Programme de ratissage et de sauvetage.

**DISTRICT 2:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; groupes consultatifs communautaires; Programme d'application sélective – circulation; programme de liaison avec les écoles; patrouilles à pied dans les écoles et autour; rodéos à bicyclette; défi des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick; programme d'observation en milieu de travail; programme d'alternance travail-études avec les écoles secondaires; Finissants sans accidents; visites, exposés et présentations dans les écoles; programme d'entraîneurs; Guides du Canada; Groupe jeunesse Stetsons & Spurs; Programme de ratissage et de sauvetage; Surveillance de quartier; patrouilles de citoyens; Opération Nez rouge; services aux victimes; Surveillance durant les vacances.

**DISTRICT 3:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; patrouille cycliste; Équipe d'intervention enfants maltraités de Sussex; Échec au crime; DARE; programme d'alerte à la fraude de la Chambre de commerce; Surveillance de quartier; Programme d'application sélective – circulation; Adolescents contre l'ivresse au volant; Stetson and Spurs; services aux victimes.

**DISTRICT 4:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; groupes consultatifs communautaires; Programme d'application sélective – circulation; DARE; Échec au crime; Programme de ratissage et de sauvetage; Jeunesse GRC; Centre de ressources et de crises familiales Beauséjour.

**DISTRICT 5:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Programme d'application sélective - circulation; programmes de sensibilisation sur le vol de bois; groupes consultatifs communautaires; Policiers contre le cancer; DARE; Échec au crime; Programme de ratissage et de sauvetage; Adolescents contre l'ivresse au volant; Programme de liaison avec les écoles; patrouille cycliste; Surveillance de quartier; programme d'entraîneurs; programme des cadets de la marine s'adressant aux

Autochtones; Programme de prévention du suicide; rencontres avec les conseils de bande; Centre de prévention de la violence familiale de Kent.

**DISTRICT 6**: Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; visites dans les écoles; DARE; Échec au crime; Programme de ratissage et de sauvetage; comité d'action communautaire; consultations avec les citoyens; Programme des jeunes gendarmes; Programme d'identification des enfants.

**DISTRICT 7:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Équipe sur les enfants en danger; PARTY (Prévention des traumatismes chez les jeunes); bourse d'études du détachement de Nackawic; Groupe de prévention du suicide; DARE; programme de surveillance des boisés; Visites informelles à l'école; Programme trousse-vie; partenariat avec la Missing Children's Foundation; journée des camps de Tim Horton; événement Sécurité des enfants avec Ronald MacDonald; groupes consultatifs communautaires; Programme d'application sélective – circulation; Programme de ratissage et de sauvetage; programmes de sensibilisation sur le vol de bois; rencontres avec les conseils de bande.

**DISTRICT 8:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; groupes consultatifs communautaires; Programme d'application sélective – circulation; forums sur la justice alternative; Échec au crime; programmes de sensibilisation sur le vol de bois; programmes jeunesse de Burnt Church.

**DISTRICT 9:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Programme d'application sélective – circulation; Échec au crime; programmes de sensibilisation sur le vol de bois; Programme de ratissage et de sauvetage; Programme de liaison avec les écoles; Comité consultatif sur la jeunesse.

**DISTRICT 10:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Programme d'application sélective – circulation; Échec au crime; programmes de sensibilisation sur le vol de bois; groupes consultatifs communautaires; Programme de ratissage et de sauvetage; DARE; visites dans les écoles; scouts; Programme de prévention du suicide; Comité de prévention du crime (Nord-Ouest); Bénévoles au travail.

**DISTRICT 11:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Programme d'application sélective – circulation; Échec au crime; programmes de sensibilisation sur le vol de bois; DARE.

**CODIAC:** Mesures de rechange; Programme de la police auxiliaire; Programme de liaison avec les écoles; Parents-secours; MacNaughton Youth Parenting and Childcare Centre; programme de visites dans les écoles; Échec au crime; DARE; Opération carte d'identité; Pro Kids; Eyes in the Sky; Partenariat des secteurs de la santé et des services de police; programme Adoptez une école; patrouilles de citoyens; services de police bénévoles des trois collectivités; unité de la police sélective; Comité consultatif du maire sur la sécurité publique; Comité de la fierté (Beechwood); comité de promotion

de la sécurité par l'utilisation des passages pour piétons; comité de police communautaire de Riverview; Comité de prévention du suicide; Comité des services de police du N.-B. auprès des minorités visibles; Coalition contre l'abus dans les relations.

Annexe "D"

# PROGRAMMES SUR LES DROGUES ET L'ALCOOL:

- DARE
- Adolescents contre l'ivresse au volant
- PARTY (Prévention des traumatismes attribuables à l'alcool et aux comportements à risque chez les jeunes)
- Contribution de la police à l'éducation communautaire (CPEC) communautaire (CPEC)
- SHARE (attitudes saines et respect des autres)
- Course contre la drogue
- Dans les deux sens

# PROGRAMMES S'ADRESSANT AUX JEUNES:

- DARE
- Groupe jeunesse Stetson et Spurs
- Jeunesse GRC
- PARTY
- Stay Alert, Stay Safe
- Visites informelles dans les écoles
- Scouts
- Pro Kids
- Rodéos à bicyclette
- Alternance travail-études
- Jeunes et la police
- La Maison des Jeunes
- Bourse d'étude du détachement de Nackawic
- STAR (élèves contre le racisme)
- ACIV (Adolescents contre l'ivresse au volant
- Équipe enfants maltraités (Sussex)
- Équipe Enfants à risques
- Comité consultatif sur la jeunesse
- Sois prudent, c'est gagnant
- Programmes s'adressant aux jeunes
- Opération carte d'identité
- Routiers
- Maisons des jeunes de la GRC
- Le père Noël est en retard
- Feeling Yes, Feeling No

## Annexe "E"

# "J" Division «J»

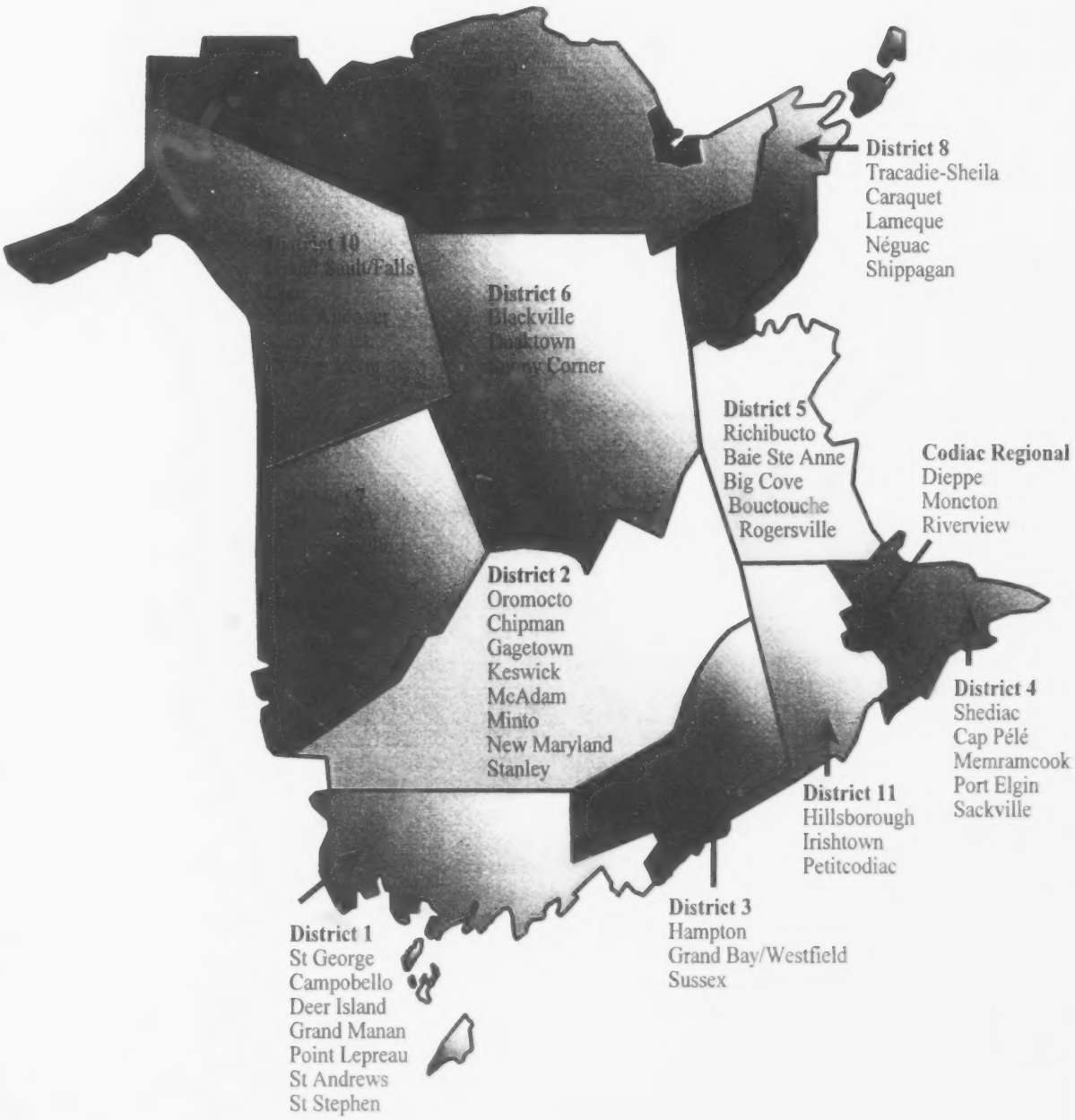

Annexe "E"

# "J" Division «J»

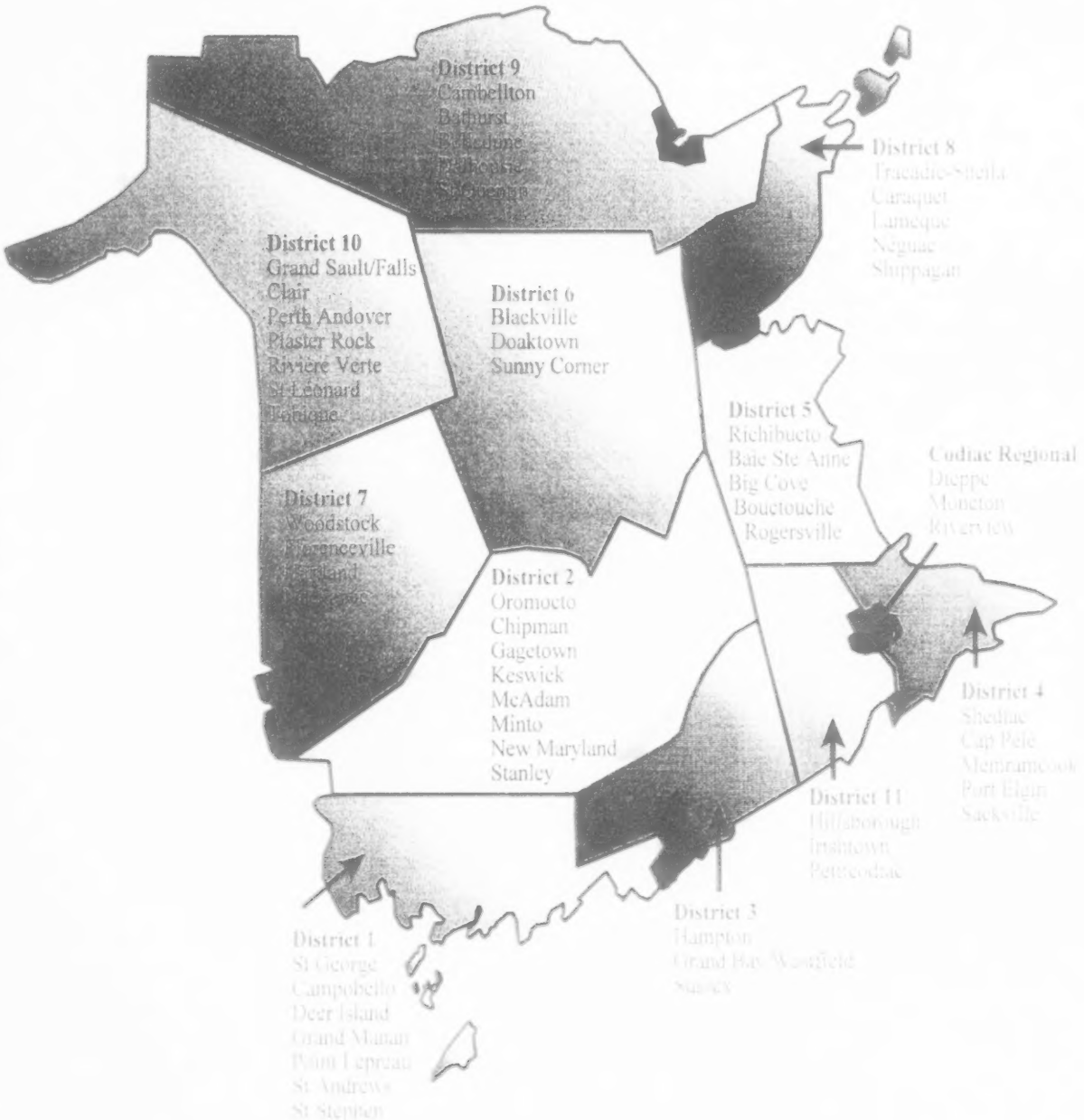

# ANNEXE "F"

| DISTRICT | COMMANDANT | ADRESSE | TÉLÉPHONE | TÉLÉCOPIEUR | DÉTACHMENTS |
|---|---|---|---|---|---|
| #1 | S.É.-M. Dave Carey | 77 Mount Pleasant Road<br>P.O. Box 1005<br>St. George, NB<br>E5C 3S9 | 506-755-1132 | 506-735-1131 | St. George<br>Campobello<br>Deer Island<br>Grand Manan<br>Point Lepreau<br>St. Andrews<br>St. Stephen |
| #2 | Insp. Wayne Lang | 4A Doyle Street<br>Oromocto, NB<br>E2V 2V2 | 506-357-4302 | 506-357-4303 | Oromocto<br>Chipman<br>Gagetown<br>Keswick<br>McAdam<br>Minto<br>New Maryland<br>Stanley |
| #3 | Insp. Gerry Locke | 530 Main Street<br>Hampton, NB<br>E5N 6C3 | 506-832-5566 | 506-832-5417 | Hampton<br>Sussex<br>Westfield/Grand Bay |
| #4 | S.É.-M. Bernie Bergevin | 77 Chemin Ohio Road<br>Shediac, NB<br>E4P 2J8 | 506-533-5154 | 506-533-5157 | Shediac<br>Cap Pelé<br>Memramcook<br>Port Elgin<br>Sackville |
| #5 | S.É.-M. Michel Potvin | P.O. Box 130<br>Richibucto, NB<br>E0A 2M0 | 506-523-4611 | 506-523-4643 | Richibucto<br>Baie Ste. Anne<br>Buctouche<br>Rogersville |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| #6 | Serg. Rick Votour | P.O. Box 1038<br>Blackville, NB<br>E9B 2J1 | 506-843-9400 | 506-843-9409 | Blackville<br>Doaktown<br>Sunny Corner |
| #7 | S.É.-M. Sput McCarthy | 410 Connell Street<br>Woodstock, NB<br>E7M 5G9 | 506-325-3000 | 506-325-3009 | Florenceville<br>Hartland<br>Nackawic |
| #8 | Insp. Ross White | C.P. 3120 Succ. Bureau Chef<br>485 rue du Moulin<br>Tracadie, NB<br>E1X 1G5 | 506-393-3001 | 506-393-3003 | Tracadie-Sheila<br>Caraquet<br>Lamèque<br>Néguac<br>Shippagan |
| #9 | Insp. Staphan Roberge | 6A Arran Street<br>Campbellton, NB<br>E3N 1K4 | 506-789-6000 | 506-753-3024 | Campbellton<br>Bathurst<br>Dalhousie<br>Jacquet River/ Belledune<br>St. Quentin |
| #10 | S.É.-M. Gaetan Germain | 812 Blvd. E.H. Daigle<br>Grand Falls, NB<br>E3Z 3E4 | 506-473-3137 | 506-473-9156 | Grand Falls<br>Clair<br>Perth Andover<br>Plaster Rock<br>Rivière-Verte<br>St. Léonard |
| #11 | S.É.-M. Mac Eaton | 461 Pine Glen Road<br>P.O. Box 7136<br>Riverview, NB<br>E1B 4T8 | 506-387-2222 | 506-387-4622 | Hillsborough<br>Irishtown<br>Petitcodiac |
| Codiac Régional | Surint. Mike Woods | Box 5800<br>Moncton, NB<br>E1C 8R2 | 506-857-2400 | 506-859-2555 | Moncton<br>Riverview<br>Dieppe |